

Emgann

HANV 87

SPECIAL ETE 87

20 LUR

**NIV.
30-31**



Avec Emgann

pour la lutte

de libération nationale

du Peuple Breton

**Korsika, Euskadi, etc.
acharnement répressif**

Débat : La Bretagne et l'Europe

**Manif anti-nucléaire :
17 interpellations au Carnet**

Notre cadeau d'été... un numéro triple... de l'événement... le prix d'un double

ADKOMANANT - KOMANANT

Réabonnement - Abonnement
100 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall)
120 L a lec'h all
Skoazell : 200 L da vihanañ.

Form fields for name, address, and postal code: Anv/Nom, Raganv/Prénom, Chomlec'h/Adresse, Niv-Bost/Code postal

DA GAS DA/A ENVOYER A :
EMGANN. BP 71.
22202 GWENGAMP CEDEX.

Table listing articles: Question nationale en Bretagne p 3, Manifestation du Carnet p 4, Kevredigezh p 11, Marc'harid Gourlaouen p 14, Le bal des vampires p 16, Histoires de France p 18, Tirs de missives p 23, La Bretagne et l'Europe p 24, Korsika, EUskadi, ... p 29, Nikaragwa p 31, Editorial p 36

Charte du mouvement de libération du peuple Breton pour le socialisme autogestionnaire

La NATION BRETONNE qui s'est constituée au cours de l'histoire existe en tant que groupe humain formant une communauté historique, géographique, culturelle et économique.
La NATION BRETONNE subit une politique de type colonial dans le cadre de l'état français, qui, par divers moyens s'est toujours efforcé d'asservir et du culpabiliser le peuple Breton pour mieux affirmer son autorité hyper-centralisée.
La NATION BRETONNE subit les effets du capitalisme. Le peuple Breton, déjà humilié, divisé, expatrié, par la volonté de l'état français est de plus sur-exploité par le système capitaliste.

EN CONSEQUENCE

- 1. NOUS NOUS REVENDIQUONS NATIONALITES ET SOCIALISTES AUTOGESTIONNAIRES.
2. NOUS VOULONS UNE SOCIETE SANS CLASSE.
3. L'AUTOGESTION N'EST PAS SEULEMENT UN BUT, ELLE EST AUSSI UN MOYEN DE LUTTE.
4. NOTRE COMBAT A UNE DIMENSION INTERNATIONALE.
5. BRETAGNE LIBRE ET SOCIALISTE est l'objectif pour lequel nous nous battons.
6. L'ETAT SOCIALISTE BRETON n'est pas une fin en soi, mais au contraire l'instrument qui permettra à la nation bretonne de vaincre le capitalisme et d'instaurer la société socialiste bretonne autogérée dans laquelle les hommes et les femmes seront enfin maîtres de leur destin.

DRE MA'Z EUS

eus Breizh ur VROAD bet stummet e-doug ar c'hantvedoù, enezh ur gumuniezh istorel, douaroniezhel, sevenadurel hag armerzhel.
dre ma vez gwasket hon BROAD gant ur politikerezh o tennañ d'an dievadennerezh e-dibarezh framm ar stad-c'hall he deus kaset evit ar wech saññ hag izelaat pobl Vreizh da grefvaat muoc'h ma he bell deist-kreizenennet.
dre ma vez andurset ar gaptalouriezh gant hon BROAD. Ouzhpenn bezañ mazhieket, rannet, divroet dre youl ar stad-c'hall e vez korvoet Pobl Vreizh gant ar reizhiad kapitalour.

- 1. EZ EMBANOMP EZ EUS AC'HANOMP BROADLOURIEN HA SOKIALOURIEN-EMVEROURIEN.
2. UR GVEDRIGEGZH DIGLAS A FELL DEOMP SEVEL.
3. AN EMVEREZH N'EO KET UR PAL NEMETKEN, UN DOARE STOURM EO IVEZ.
4. AN ETREVROADELOURIEZH : UNAN EUS PERZHIOU HOR STOURM.
5. BREIZH DIEUB HA SOKIALOUR.
6. AR STAD SOKIALOUR VREIZHAT.

EMGANN, kezetenn EMGANN, Organe du mouvement EMGANN. Renner ar gazetenn: Directeur de Publication: Erwan ar C'hoadig, Moulter/Imprimerie: Copla 22 Pederneg, Chomlec'h/Adresse: BP71, 22202 Gwengamp cedex. Komanant/Abonnement: 100 L. Bep miz/Mensuel: CPPAP: 65654. ISSN: 0763-6397

Politikerezh

PLUS QUE JAMAIS LA QUESTION NATIONALE EST D'ACTUALITE EN BRETAGNE.

Jamais, peut-être, la question nationale n'aura revêtu une importance comparable dans l'histoire de Bretagne.
Depuis la défaite militaire de 1488, le Traité de 1532 signifiant la perte de l'indépendance politique et la fin de notre existence nationale constituée, peu de moments dans notre histoire ont vu notre Peuple et notre Pays traverser une crise aussi grave avec aussi peu de structures constituées susceptibles d'apporter des amorces de réponses.



mêmes du Commissaire Divisionnaire Le Poullard ex-patron du Service de Renseignement de la Police Judiciaire pour la Bretagne, «se mobilise sur tous les fronts».

Et c'est logique. Nous devons compter sur nous-mêmes et former une force progressiste de Libération Nationale car l'avenir est à ce prix.
Seuls dans toutes les nations sans état d'Europe Occidentale les mouvements de libération peuvent apporter des réponses cohérentes car ils sont les seuls à être indépendants des pouvoirs politiques des états oppresseurs et à se mobiliser sur tous les terrains.
Suite aux décisions de la cinquième Assemblée Générale d'EMGANN nous lançons cet appel à nos lecteurs:
Soutenez-nous financièrement! Rejoignez EMGANN pour une Bretagne libre et socialiste.

Si l'Etat bretonne qui, de Diwan à S.A.B. mènent une lutte de tranchée pour notre langue.
Si l'Emgann qui, selon les mots

E.G.

V° ASSEMBLEE GENERALE D'EMGANN A TREGLOU

On lira en dernière page les décisions prises en Assemblée Générale par les militants du mouvement Emgann le 14 juin 1987 à Treglono.
Celles-ci portent sur la réaffirmation de la stratégie de Lutte de Libération Nationale comme seule alternative possible à la politique néo-libérale et centralisatrice que mène l'Etat Français en Bretagne.
Elles précisent les relations de notre mouvement avec les autres organisations politiques en Bretagne et les organisations de libération nationale en Europe et dans le Tiers-Monde.
Elles annoncent d'ores et déjà la préparation de la participation d'Emgann aux prochaines élections cantonales et municipales ainsi que l'élaboration d'un Programme Breton de Libération Nationale.
L'Assemblée Générale a été également l'occasion d'étudier les modalités de recrutement et le fonctionnement interne de notre organisation dans le but de mieux implanter Emgann géographiquement et

socialement.
L'accent a été mis sur la nécessité des interventions locales sur les problèmes quotidiens vécus par les travailleurs bretons sans les isoler, toutefois, du contexte politique global.
En outre l'A.G. s'est engagée à s'investir dans des expériences économiques autogérées par la collecte de l'épargne (cf. Emgann n° 28).
Parmi les nombreuses résolutions de caractère interne les militants d'Emgann se sont prononcés pour une rebronisation du mouvement par un apprentissage personnel de la langue.
Les nouveaux membres du Bureau National d'Emgann sont:
- Affaires intérieures: P. Kollé.
- Affaires extérieures (Porte-parole du mouvement): E. ar C'hoadig.
- Affaires internationales: Y. Chouck.
- Presse: H. ar Beg.
- Finances: J.M. Salomon.

CARNET DE ROUTE

Grand Pardon en Basse-Loire en 9 mi-temps, grands prêtres et épilogue.

Ce n'est pas celui de Sainte Pazzanne, non.

Tout avait commencé un beau dimanche de mai, le 31, par un pique-nique champêtre sur le site du Carnet (où E.D.F. projette d'implanter une centrale nucléaire). Stands, tracts, journaux, sandwichs, bref, tout le cirque habituel... on avait déjà vu ça quelque part, il y a déjà quelques temps... l'enquête d'utilité publique, prévue cette fois du 1er juin au 17 juillet, est un peu comme un pardon ou une troménie dont il va devenir intéressant d'en étudier la périodicité ; elle fait désormais partie semble-t-il de notre patrimoine ethnique. Aussi, un seul drapeau, ce jour-là, sur le site, le Gwenn ha du, n'en déplaise à la frange paysdella ?loirienne (- iste, - euse, - aude, on ne sait même pas comment dire) des écologistes locaux. Il y a des gens qui se battent contre l'état nucléaire mais qui sont heureux de lui faire allégeance en adoptant ses structures régionales (certains sont même anti-bretons primaires ; xénophobes bon ton ou serviteurs zélés et incoscients de leur tutelle étatique ?) Incohérence, incohérence, ou innocence, Dieu seul le sait (peut-être) mais n'y ferait pas plus qu'un livre d'histoire pour sauver ces gens de la propagande médiatique journalière d'un «baron» du gaullisme.

C'est en tous les cas à l'issue de cette mémorable journée que se forment les CLIN (Comité Locaux d'Information sur la Nucléaire) qui feront leurs sept possibles pour sensibiliser les populations au problème et les informer convenablement : EDF refusera même de participer à un débat contradictoire à St Vieux avec Didier Anger. Peut-être a-t-on des choses à cacher...

EDF dit : «Pas le droit d'intervenir pendant l'enquête !». Cela ferait de la publicité !

Deuxième mi-temps, une manifestation réunit le mardi 16 juin à Nantes quelques centaines de personnes. L'affaire suit normalement son cours avec son lot de processionnaires.



Foto : Emmanuelle Monin, La Tribune

Troisième mi-temps (I), samedi 27 juin, une animation information est organisée sur la place de l'église de Cordemais par le Comité local. Ce même jour avait lieu le conseil municipal. Le CLIN avait demandé par courrier, en respectant les délais requis, l'inscription du sujet à l'ordre du jour du conseil. Il faut rappeler que Cordemais, est située à 5 km à vol d'oiseau du site du Carnet, qu'une centrale thermique y est implantée et fournit des revenus appréciables à la commune, et que, pour lors, les résultats de l'enquête sont normaux : 1 habitant pour la centrale, 20 contre, sur une population de 2 000 habitants qui, sans doute, ne se sent pas concernée ; le 1% qui a répondu avait peut-être, lui, été informé ; on appelle cela une consultation démocratique. En fin de matinée un groupe se rend au conseil : la question n'avait bien entendu pas été mise à l'ordre du jour et, malgré quelques propos de Ponce Pilate et le refus du conseil de prendre position sur la question estimant que ce n'était pas son rôle, ce dernier semble d'accord pour inciter EDF à participer à un débat sur la commune... Affaire à suivre le 15 juillet.

Au sortir du conseil, on apprend que des incidents se sont déroulés à Bouée, commune voisine. Le dossier d'enquête d'utilité publique, bien que gardé démocratiquement par 4 gendarmes, comme il se doit pour chacun d'eux, a été subtilisé et au cours de l'action une voiture et ses clés ont été saisies par la police. Par solidarité une quarantaine de manifestants s'en vont protester à Bouée contre la saisie du véhicule. Il est environ 12 h 30.

Sur place, une discussion s'engage pacifiquement entre les manifestants et un Colonel de gendarmerie qui s'est déplacé exprès. L'affaire semble donc sérieuse. Pour faciliter la discussion, un car entier de gendarmes mobiles arrive, déplacé d'Argentan (????). Après avoir donc échangé sans autre résultat le groupe décide de se retirer.

C'est après que nous nous soyons retournés que les forces de gendarmerie ont chargé, sans raison apparente, armées de bombes lacrymogènes ou de fusils. Cette violence n'était pas là une réponse, mais bien un argument pour engager le débat... Tous les manifestants arrêtés ont été forcés de déclarer leur identité, adresse, et pro-

fession ; l'un du groupe même, était tenu menottes aux poignets sans aucune raison apparente. Il s'agissait là, il faut le rappeler, d'une simple manifestation. On semble avoir une conception de plus en plus curieuse du droit à l'expression : 17 manifestants sont emmenés en garde à vue à Saint-Nazaire. L'objet de leur délit n'est toujours pas explicité, à ce moment. Il est environ 15 h.

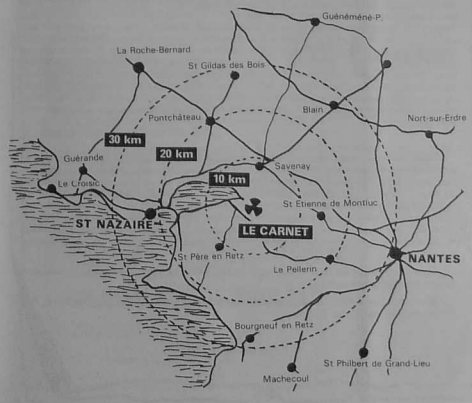
Quatrième mi-temps. Un voyage en car aux frais de l'administration. De toute façon l'inscription était obligatoire, et un «G.O.» a même parlé à certains de Nantes qui n'étaient pas en Bretagne. Cela semble les préoccuper, autant peut-être que certains écologistes avec lesquels ils semblent sur ce point d'accord. Vers 16 h, on arrive à la caserne de gendarmerie de Saint-Nazaire. Chacun est descendu individuellement (si l'on peut s'exprimer ainsi) du car pour remonter aussitôt dans un autre, le chemin bordé par deux haies de gendarmes. Le car n° 1 pouvait s'en retourner tranquillement, sans doute vers Argentan. Toujours aussi individuellement, ils ont dû répondre un par un à l'appel et descendre du car n° 2, encadrés par deux gendarmes et tenus par des menottes (sauf pour les dames, il y a des traditions qui, elles, ne se perdent pas : on sait rester galant), pour pénétrer chacun dans un bureau avec un fonctionnaire chargé de l'enquête. On leur avait déjà demandé «Qui vous a emmené à Bouée ?». Cette fois l'enquêteur est chargé de les questionner sur les faits... Mais lesquels ? Le

délit n'est toujours pas explicité. On peut penser alors qu'aujourd'hui la manifestation en est un. Le questionnaire reste vague : «la matinée». Chacun, par solidarité avec le mouvement, se tiendra sur les mêmes positions : «Rien à déclarer».

Cinquième mi-temps. Le vacataire chargé du dossier d'enquête à la mairie de Bouée ainsi que quelques gendarmes font le tour des bureaux. Il s'agit pour eux de «reconnaitre» des présumés auteurs du délit qui tend enfin à se dévoiler : vol d'un dossier d'enquête publique. Les portes des bureaux s'ouvrent successivement pour se refermer lorsque la reconnaissance, parfois hésitante, est effectuée. S'agit-il là de ce que l'on appelle une confrontation ? Toujours est-il que certains ont été «reconnus». C'est à ce moment qu'on les informe du motif de leur interpellation : on avait cru qu'il s'agissait de la manifestation, il n'en était rien, semble-t-il.

Il est environ 18 h. Chacun, souvent à plusieurs reprises, sera interrogé avec plus de précision. Comme il n'y a toujours «Rien à déclarer», car la solidarité tient bon, les enquêteurs se retirent, se font attendre, puis reviennent à la charge. Toujours «Rien». L'habituel «diviser pour mieux régner» sera cette fois sans effet. On détache les menottes de certains qui seront regroupés. 21 h, l'enquêteur réitère sa demande une dernière fois, avant de se retirer.

Sixième mi-temps, la nuit s'organise. Pas de festin ni de lits à baldaquins, on s'en doute ; sur



Naoned, d'an 29 a viz Even 1987

A la suite des événements qui se sont déroulés ce samedi 27 juin à Bouée (44), Emgann, Mouvement de Libération Nationale du Peuple Breton pour le Socialisme Autogestionnaire, affirme en premier lieu son soutien aux quatre personnes inculpées, dénonce un tel déploiement de forces de l'ordre face à une quarantaine de manifestants et souligne la voie par laquelle l'Etat français choisit une fois de plus de s'exprimer.

- souligne l'attitude des partis politiques français qui, par leur silence, cautionnent la construction d'une centrale nucléaire en Basse-Loire et la répression qui l'accompagne,
- s'indigne du chantage à l'emploi fait autour de ce projet qui n'amènera que la cessation d'activités de la centrale thermique de Cordemais,
- rappelle le peu de cas fait par le passé des résultats d'enquêtes d'utilité publique et dénonce le récent refus d'EDF de participer à un débat contradictoire sur la question,
- rappelle le danger d'un Tchernobyl en puissance qui tiendrait sous sa menace un million d'habitants dans un rayon de soixante kilomètres,
- réaffirme son opposition résolue à l'utilisation du nucléaire sous toutes ses formes en Bretagne comme ailleurs,
- appelle le Peuple Breton à poursuivre sa lutte contre ces choix qu'on veut leur imposer.

Bretagne Libre et Socialiste !
E anv Emgann/Pour Emgann
J.J. BOIRON

l'ensemble de leur garde à vue, les camarades interpellés n'auront qu'à boire. Vers 11 h, une équipe de nuit vient garder les 4 «reconnus». 3 sont placés dans un même bureau, attachés à leur siège ou au radiateur, un autre dans une cellule. Le grand jeu. Sont-ce donc de dangereux malfaiteurs ? Petit à petit les 13 autres sont libérés, accueillis avec éclat par les quelques centaines de personnes qui s'étaient regroupées spontanément devant la caserne, soutenant les «pensionnaires» depuis quelque temps déjà, du rituel «Libérez nos camarades». La balade est donc pour certains terminée, mais la marée haussée n'avait prévu ni la collation ni le retour.

Septième mi-temps. S'il n'en reste que quatre, ils seront ceux-là et passeront la nuit à la caserne. Pour tenter de dormir il n'y a plus qu'à poser sa tête sur les bureaux. Mais le tarot se finissant, l'occupation venant à manquer, quoi de plus naturel pour un gendarme chargé de la garde de nuit, que de meubler le silence angoissant par des bruits tant divers qu'improp-

tus, ou de jouer du piano sur une machine à écrire, chaque note ainsi faite s'harmonisant en une douce berceuse ! Au moins ils ne pourront pas se plaindre qu'on les a empêchés de dormir.

Huitième mi-temps. Vers 10 h au matin, B. Moussier, J.P. Gaudin, P. Drevet, J.L. Besnard sont présentés devant le juge d'instruction Loïc Chauty, fils de l'actuel maire de Nantes, et inculpés de «vol par effraction en réunion, violences et voie de fait sur agent de la force publique et citoyen chargé d'un ministère de service public», placés sous contrôle judiciaire, et astreints à payer pour leur libération une caution allant de 1 500 F à 4 000 F suivant leur salaire. Au total plus d'un million de centimes pour une simple caution. L'état nucléaire français a besoin d'argent.

Nouvième et dernière mi-temps. Ce dimanche 28 juin vers 11 h, libération des 4 inculpés qui sortent de la caserne de gendarmerie de Saint-Nazaire. Après avoir distribué des tracts au marché, un groupe important de sympathisants se réunit, afin de manifester son indignation, devant les grilles de la sus-dite caserne. Affaire à suivre qui sera défendue par Maîtres Kerloc'h et Trebern, de Nantes.

Ainsi se termine, pour l'instant, cette forme de procession rituelle qui nous est désormais connue. Les parcours, les stations, les gestes, chants et prières sacrés sont ainsi périodiquement de rigueur. Seules les reliques des Saints et les encensoirs sont pour l'instant restés au placard. Mais pour combien de temps...?

EPILOGUE.

Concernant cette affaire, force est de souligner maintenant quelques points.

- l'interpellation d'une quarantaine de manifestants et la mise en garde à vue de 17 d'entre eux ne se justifie en aucun cas : la manifestation est consécutive à l'altercation survenue lors de la subtilisation du dossier mais en est parfaitement dissociée. On ne peut tout de même pas interpellé des personnes pour flagrant délit de manifestation.

- l'importance des forces de gendarmerie déployées, le sang froid supposé de jeunes révolvers que l'on a pu observer, est totalement démesuré, pour lors, en comparaison du nombre de manifestants, présents, pacifiquement, il faut le répéter, sur les lieux. Il semble que nos pompiers crai-

Politikerezh

Mairie de Saint-Nazaire Cédex
Téléphone 40.22.91.06

Philippe BONNET
Conseiller municipal
Républicain français.

St Nazaire, le 2 juin 1987

à Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, généraux, régionaux.

Vous ne serez pas étonnés de me voir prendre la parole ce soir, au sujet de l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire au Carnet. En effet, lors de la visite du premier ministre français, Jacques Chirac, au mois de mai dernier, il a été annoncé l'ouverture de cette enquête pour la date du premier juin et ce, pour une période de 47 jours. 10 communes sont concernées, plus Nantes comme préfecture et St-Nazaire comme sous-préfecture.

C'était il y a quelques années seulement, le temps où le parti socialiste était dans l'opposition (avant le 10 mai) lorsqu'il était opposé au projet du Pellem, trop près de Nantes soit-disant... Le Carnet c'est mieux, c'est 20 km plus loin, et plus près de St-Nazaire.

Donc en ce temps, le PS déclarait ce genre d'enquêtes bidons et inutiles du fait que les gouvernements n'en tenaient pas compte, il avait raison mais entre ce temps-là et maintenant, Messieurs les socialistes ont eu le pouvoir, et bien sûr ils ont changé d'opinion. Le PCF tout comme la droite on le sait ont toujours été favorables à l'industrie nucléaire, les extrêmes se rejoignent en ce point-là. C'était d'ailleurs le point commun lors de la venue de Chirac entre les principales organisations politiques et syndicales. Vous nous évoquez il y a quelques années, les créations d'emplois lors de la construction de cette centrale, maintenant c'est plutôt sur les industries qui pourraient éventuellement s'installer autour de cette centrale, allez donc voir autour des sites existants ce sont des zones sinistrées et vous le savez parfaitement. Alors je vous demande bien ce que vous défendez ?

Si je vous dis Tchernobyl, cela ne vous dit rien sans doute ? Three Miles Island non plus ? D'ailleurs cela vous intéresse-t-il seulement ?

Pensez-vous que vos électeurs tant à gauche qu'à droite vous suivraient s'ils devaient être déportés au loin en cas d'accident ?

Il est vrai qu'on nous rabache que cela ne peut arriver en France, c'est ce que vous nous dites, mais vous nous mentez car vous savez très bien qu'il y a quatre centrales sans confinement dans l'hexagone, il en existe également 14 aux USA, je ne pourrai pas vous citer tous les pays dans ce cas, il y aurait de trop. L'état français est le plus nucléarisé du monde (en nombre d'habitants et en surface), et il exporte 40% de son énergie électrique hors de ses frontières, rappelons également que l'état dans l'état, je parle d'EDF, a emprunté quelques dizaines de milliards à l'Arabie Saoudite, pour renflouer ses anciens emprunts... Alors que le nucléaire est censé nous assurer l'indépendance énergétique. Ou donc est la logique ? Y a-t-il une logique dans le système capitaliste ? Je vous le demande vous qui vous dites de gauche ? Vous nous affirmez que la région consomme plus qu'elle ne produit, c'est également faux, à moins que vous ne parliez de cette région bidon dont vous dites si fier, la région de Messieurs Péron et Guichard, dite des pays de Loire, contre laquelle Messieurs les socialistes se battaient avec nous avant 81... Je ne vous rappellerai pas que la Bretagne, y compris la Loire-Atlantique produit largement plus qu'elle ne consomme, nous l'avons constaté cet hiver. Je ne voudrais pas oublier le stockage des déchets chez nos voisins d'Angleterre et des Deux-Sèvres, dont on n'arrête pas de nous rabatter les oreilles. Cela non plus nous n'en voulons pas.

Pour les vieux nazairiens, auriez-vous oublié les failles géologiques, ainsi que la secousse sismique de 1956 d'une amplitude de 7 sur l'échelle de Richter. La soi-disante plus belle plage d'Europe et les plages de l'estuaire, vous qui vous battez pour faire venir les touristes, vous allez les faire fuir dès qu'ils vont savoir qu'une centrale nucléaire se construit en face. Vous même ne risquer rien Monsieur le Maire, vous disposez d'un sous-marin... Certains préconisent un référendum, personnellement je suis contre, car vous qui avez le pouvoir et les moyens, avez aussi les médias avec vous, nous ne les avons pas. Voyez-vous la démocrate française, je n'ai jamais cru en la science fiction.

Pour terminer, le nucléaire, qu'il soit civil ou militaire, nous n'en voulons pas, que ce soit en Bretagne ou ailleurs.

Et je crois que si vous voulez vraiment construire votre centrale, vous ne soyez fous de la faire, les fusils à la main.

Conseil municipal du 2 juin 1987
Philippe BONNET

gnent que la fumée ne se transforme en véritable incendie. Peut-être viennent-ils eux-mêmes d'y jeter leur huile. En une journée, réactions et communiqués de soutien n'ont fait que se multiplier.

- Une procédure comme l'enquête d'utilité publique est, «on» ne cesse de le répéter, on ne peut plus démocratique. Il est déplorable, mais pas étonnant, qu'«on» ne conçoive que la démocratie en bleu (tout comme elle parle français en d'autres lieux).

- Le pouvoir français traite une fois de plus une affaire de société, c'est-à-dire «politique», au sens où elle concerne la «cité» dans son ensemble, et l'intérêt des partis, comme une affaire de droit commun. Elle nie de ce fait la «responsabilité collective»

revendiquée par les manifestants. Nous connaissons bien pour avoir déjà donné.

- Seuls les partis politiques bretons, Emgann et UDB, ainsi que les Verts, ont pris position en soutien aux manifestants inculpés, et plus globalement contre le nucléaire. Les élus locaux des partis politiques français sont soit bloqués par le respect d'une discipline hexagonale de leur parti, c'est-à-dire de choix parisiens, soit plus préoccupés par leur propre avenir parlementaire au Palais Bourbon ou ailleurs que par la responsabilité de leur mandat au niveau local. Le parti socialiste français lui-même, électoralement opposé en 1981, au nucléaire (cf., entre autres, certains n° du Courrier de l'Unité de l'époque - organe PS 44 -) a bien vite retourné sa veste et

Politikerezh

se réfugie aujourd'hui derrière nombre de subtilités administratives, ou prétextes divers (non inscription à l'ordre du jour des conseils, refus d'organiser des référendums sous prétexte d'incompétence en la matière - sauf St Malo de Guersac, plus compétent

APPEL AUX MANIFESTATIONS CONTRE UNE CENTRALE NUCLEAIRE AU CARNET

Naoned, d'an 9 a viz Even 1987

Loin d'affirmer qu'une Bretagne jusqu'alors maîtresse de ses institutions n'aurait eu à faire face à la question nucléaire pour assurer son indépendance énergétique, EMGANN, Mouvement de Libération Nationale du Peuple Breton pour le Socialisme Auto-gestionnaire, formellement hostile à cette forme d'énergie, dangereuse, coûteuse et inutile, rappelle à ce jour que :

- La Bretagne, Loire-Atlantique comprise comme il se doit, produit suffisamment d'énergie pour subvenir à ses besoins : ce choix d'implanter une centrale nucléaire en Basse-Loire est un nouvel exemple des pratiques d'un état centralisateur longuement habitué à exploiter sans discernement les peuples et territoires de sa périphérie.
- Loin de résoudre les problèmes économiques graves du pays de Retz, déjà victime d'être à l'extrémité d'une «région française», tournée vers la terre et Paris, cette implantation n'emploiera durablement qu'une main d'œuvre spécialisée qui ne sera pas recrutée sur place, tout en détruisant l'agriculture et la pêche locales.
- Outre le danger d'une technologie dont la fiabilité a déjà été durement éprouvée, dans une zone fortement peuplée, cette implantation représente, à moyen terme, la cassation d'activité de la centrale de Cordemais.

- Lutter contre le nucléaire, c'est aussi lutter contre les structures de l'état qu'il sert et qui l'impose, et non, comme l'ensemble des forces politiques «françaises», accepter ou choisir le cadre régional des «Pays de Loire», servant ainsi les maîtres qu'elles prétendaient combattre.

- C'est par sa détermination et la force de son identité que le Peuple Basque s'est opposé, victorieux, à la centrale de Lemoniz.
- C'est pour ces mêmes raisons que, comme à Plogoff, nous y parviendrons.

Vive l'Europe des Peuples contre celle des États !
Bretagne Libre et Socialiste !
E anv EMGANN/Pour EMGANN
J.J. BOIRON,
Eil-sekretour evit darempredoù divaez/
Skrétaire-adjoint aux relations extérieures.

BES MILITANTS CGT DE SAINT-NAZAIRE CONTRE LE CARNET

Le journal titré : St-Nazaire aujourd'hui et demain... édité et diffusé par l'UUL CGT de St-Nazaire a particulièrement attiré notre attention par la place qu'il fait à la construction de la centrale nucléaire du Carnet.

Nous remercions les arguments des anti-nucléaires de basse loire pour dénoncer ceux avancés dans ce document.

Nous rappelons particulièrement que ce projet est MYSTIFICATEUR POUR L'EMPLOI: pour l'investissement nécessaire à un exploit dans le nucléaire, deux emplois peuvent être créés dans les économies d'énergie et trois emplois dans la navale.

Que ce projet est INUTILE quand à la production énergétique, les mythes de 1974 de la pénurie d'énergie, du déficit de la Bretagne sont des arguments mensongers pour une solution qui ne résoudra pas le décalage économique de la région mais l'aggravera au contraire, par une concentration coûteuse et démodée de la production énergétique.

Que ce projet est DANGEREUX INSECURITAIRE pour nous et pour toutes les générations futures: La CGT a toujours été contre la force de l'atout nucléaire militaire: il est intolérable pour nous qu'elle se retrouve derrière l'EDF et les trusts (Francisco, Espain Schneider) du TOIT NUCLEAIRE ET DU PLUTONIUM des bombes sans aucune garantie de sécurité alors que les risques civils s'accroissent (Tchernobyl, fissures).

Nous participons à la coordination anti nucléaire de la basse loire et nous déclarons solidairement des actions qui se développent dans la région contre ce nouveau projet.

Les travailleurs n'ont rien à gagner des déclarations électorales de Chirac: c'est par leurs luttes avec la CGT, sur des bases claires d'indépendance d'EDF et des trusts pour le maintien et le développement de l'emploi et des conditions de travail, qu'ils assureront le succès de leurs revendications et l'avenir de la ura e ntant.

LES SIGNATAIRES
G. DENICOT Philippe BONNET
Booker CGT OPHIM CGT
GILLES BERTHOLOT
Pompier CGT

GUENIFFEY GERARD
ENSEIGNANT CGT
GEOORGES PAUGAM
MILITANT CGT RETRAITE

YANIG CORAUD
CONSEILLER D'EDUCATION CGT.

semble-t-il -, indisponibilités d'élus sollicités pour rendez-vous, vacances, etc.). Restent les syndicats et associations qui réagissent aussi, dans leur domaine.

• L'affaire est loin de se terminer, chez nous ou chez nos voisins (Ségré, Anjou, sa voit actuellement désigné pour devenir une poubelle nucléaire), et l'on ne peut qu'appeler de toutes nos forces le reste de la Bretagne à venir nous soutenir, comme nous l'avions fait pour vaincre à Plogoff.

J.J. BOIDRON

P.S. : Il manque à l'heure actuelle 2 000 F pour finir de payer la caution des 4 inculpés. Toute participation, si modeste soit-elle, à ce recouvrement sera la bienvenue.

Il suffit de rédiger vos chèques à l'ordre de Pierre Albert, et de les envoyer à Coordination Basse-Loire, 444 Maison Radieuse. 44400 Rezé-les-Nantes.

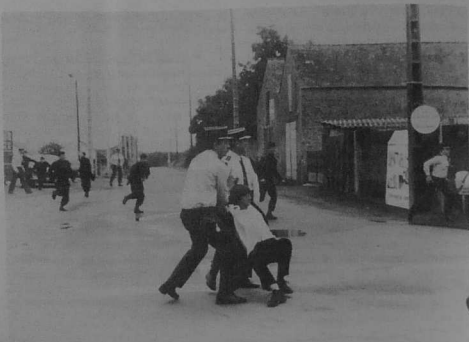


Foto - Emmanuelle Morin, La Tribune

VIVE LE NUCLEAIRE ! FAÇON P.C.F.

Le P.C.F. décidément incorrigible feint de croire que la Bretagne n'est pas autonome en énergie électrique. Serait-il revenu aux années 30 lorsqu'il soutenait les autonomistes bretons pour ainsi réclamer l'autonomie énergétique de la Bretagne ? Oubliant que le centrale de Cordemais se trouve en Bretagne, le P.C.F. entonne la même

rengaine sur notre pseudo déficit.

Là où on aimerait « voir plus clair » ce sont les motivations profondes du P.C.F. qui l'encouragent ainsi à soutenir le lobby E.D.F. Feint-il également d'oublier tuer d'énormes profits de l'exportation d'électricité d'origine nucléaire ?

BRETAGNE

Du jus !

La Terre 20.26 mai 87

Bretagne est la région de France où le décalage entre la consommation et la puissance installée en électricité est la plus importante.

De 1975 à 1985 la consommation bretonne en électricité a progressé de 104 % et ça continue. Le directeur régional de l'EDF est clair : « sans centrale, la Bretagne va être pénalisée dans son développement économique ».

L'hiver dernier la demande de consommation face à un froid très rigoureux, n'a pu être satisfaite, par manque de "jus" tant

au niveau national que régional.

Or, l'usine marémotrice dans la baie du Mont-St-Michel a été abandonnée par l'Etat et la Région qui par ailleurs ont refusé de remplacer les 70 MW (mégawatts) de Brennilis par un groupe expérimental de 300 MW et cela après le refus de maintenir en réserve la centrale à charbon de Nantes Cheviré.

La Bretagne a besoin de 2 fois 1.300 MW au moins et d'une amélioration du réseau de transport d'électricité pour se chauffer et y voir plus clair.

SEPT CONVOCATIONS POUR UNE AFFICHE !

Sept convocations, pas une de moins, à se rendre à la gendarmerie de sa localité. Voilà ce qu'a reçu, en l'espace de deux mois, un militant politique de Gwengamp, soupçonné d'avoir apposé des affiches dans des endroits non prévus à cet effet, et cela en l'absence de la moindre preuve.

Comme par hasard, ce militant n'appartient ni au R.P.R., de Pasqua, ni à l'U.D.F. de Madelin mais au mouvement Emgann. Les affiches incriminées ne sont autres que celles qui appelaient au rassemblement « Brezhoneg Yezh Ofisiel » de Karvez.

Cela veut-il dire que les slogans nationalistes bretons seraient autrement plus dangereux pour l'avenir de l'Etat Français que les centaines de milliers d'affiches « 1992 » (relatives à l'ouverture du marché unique européen) que l'on a vu fleurir en abondance dans bien des endroits où l'affichage est aussi interdit ?

La gendarmerie, première force d'occupation militaire française en Bretagne, et de ce fait généralement bien informée, semble avoir une petite idée là-dessus. Et s'ils avaient raison ?

LA FRANCE, PATRIE DES DROITS DE L'HOMME ?

ASSEMBLEE NATIONALE REPUBLIQUE FRANÇAISE
Service de la Documentation étrangère Liberté - Egalité - Fraternité
NI / MV / C.691 Paris, le 18 mai 1987
1916. Minorités.

LES PROBLEMES POSES PAR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 407 DU CODE DE PROCEDURE PENALE

La question posée au Ministre de la Justice a trait au refus opposé par certains tribunaux à la demande de prévenus ou de témoins de s'exprimer en langue bretonne, refus fondé sur les dispositions de l'article 407 du code de procédure pénale qui prévoit la désignation d'office d'un interprète « dans le cas où le prévenu ou le témoin ne parle pas suffisamment la langue française ou s'il est nécessaire de traduire un document versé aux débats. ».

Dans sa réponse le Ministre souligne que les dispositions de l'article 407 sont conformes aux engagements internationaux de la France.

S'agissant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'article 14 qui garantit l'égalité des individus devant la justice prévoit dans son paragraphe 1 le droit de toute personne accusée d'une infraction pénale « A se faire assister gratuitement d'un interprète si elle ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience. ».

L'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme reprend une formule identique : « tout accusé a droit notamment a... e) se faire assister gratuitement d'un interprète, s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience. ».

Les dispositions de l'article 407 du code pénal apparaissent comme la reprise pure et simple de ces deux articles.

Votre correspondant qui conteste la réponse du Ministre insiste sur le non-respect par la justice française des dispositions de l'article 27 du pacte relatif aux droits civils et politiques, « tout accusé a droit notamment a... ».

Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue. ».

Le gouvernement français dans le rapport qu'en tant qu'Etat membre la France était tenue d'adresser, en vertu de l'article 40, au Secrétaire général de l'O.N.U. sur les mesures arrêtées qui donnent effet aux droits reconnus par le pacte, fait le commentaire suivant à l'article 27 : « L'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 proclame que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. ».

Puisque les principes fondamentaux du droit public interdisent les distinctions entre citoyens en fonction de leur origine, de leur race ou de leur religion, la France est un pays où il n'y a pas de minorité et l'article 27 n'a pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République, selon la déclaration qui a été faite par la France. ».

Le correspondant évoque par ailleurs les dispositions de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki du 1er août 1975 et notamment celles concernant les minorités : « Les Etats participant sur le territoire desquels existent des minorités nationales respectent le droit des personnes appartenant à ces minorités à l'égalité devant la loi, leur donnent l'entière possibilité de faire effectivement des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, de cette manière, protègent leurs intérêts légitimes dans ce domaine. ».

La valeur de l'Acte d'Helsinki qui n'est pas celle d'un traité jointe à son contenu qui, outre la sécurité européenne, englobe des questions aussi diverses que la coopération dans les domaines de l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement et dans les domaines humanitaires et autres, tout en réservant « les suites » de la Conférence et qui s'inscrit dans le cadre des relations entre Etats, peut effectivement faire douter de sa pertinence dans l'ordre interne. ».

En ce qui concerne la résolution de l'Assemblée des Communautés européennes du 16 octobre 1981 sur une charte communautaire des langues et cultures régionales et sur une charte des droits et des minorités ethniques (dont copie jointe) elle invite effectivement les gouvernements nationaux à : « garantir aux minorités, en ce qui concerne la vie publique et les rapports sociaux. La possibilité de s'exprimer dans leur propre langue, notamment dans leurs relations avec les représentants des pouvoirs publics et devant les organes judiciaires. ».

On notera qu'une simple résolution émanant de l'Assemblée des Communautés européennes est dépourvue de valeur normative et donc sans incidence sur les règles de procédure d'un Etat membre.

La France se dit la Patrie des Droits de l'Homme. Cependant, lorsque la législation française n'est pas conforme aux textes internationaux protégeant ces droits, ces derniers se voient qualifiés de textes sans valeur. Qu'en est-il ?

A la suite des courriers d'un des membres de Stourm ar Brezhoneg, Monsieur Didier Chouat, député des Côtes-du-Nord, avant, il y a quelques temps, posé une question écrite au Ministre de la Justice au sujet de l'emploi de la langue bretonne devant les tribunaux. Il y a peu de temps, Monsieur Albin Chalandon répondait à cette question (J.O. du 16.03.87). Notre membre, insatisfait de cette réponse, écrivait alors à Monsieur Chouat que la position de Monsieur le Ministre n'était pas conforme à un certain nombre de textes internationaux sur les droits des minorités linguistiques (Pacte International relatif aux droits civils et politiques, Accords d'Helsinki, Recommandation du Parlement Européen du 16 octobre 1981).

Voici la réponse du Service des Etudes et de la Documentation de l'Assemblée Nationale consulté par Monsieur Chouat. Elle peut être résumée en une phrase : si la réponse du Ministre de la Justice n'est pas contraire aux engagements internationaux de la France, c'est tout simplement parce que ceux-ci n'ont aucune valeur pour le gouvernement français...

Invoque-t-on le Pacte International relatif aux droits civils et politiques ? « L'article 27... n'a pas lieu de s'appliquer... » car il n'y a pas de minorités linguistiques au sein de la République française !

Les Accords d'Helsinki, invoqués par Monsieur Malhuret pour reprocher à l'U.R.S.S. le traitement de ses dissidents ? On peut « douter de sa pertinence dans l'ordre interne » français.

La Recommandation du Parlement Européen du 16 octobre 1981 est « dépourvue de valeur normative ». C'est faire bien peu de cas de ces textes, de leurs rédacteurs et de leurs signataires.

Stourm ar Brezhoneg entend bien ne pas en rester là et va alerter les Parlementaires européens, les Etats signataires des Accords d'Helsinki, le Comité des Droits de l'Homme de l'O.N.U., etc. de ce déni des droits des bretonnants.

Stourm ar Brezhoneg continuera sa lutte, tant à l'étranger que dans notre pays, pour que notre langue nationale, le breton, devienne langue officielle en Bretagne.

S.A.B.

LANDEDA A ENEP AN DDE...

DEPARTEMENT DU FINISTERE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Subdivision de Lesneven-Lannilis
J.M. Le Métayer Lannilis, le juin 1987
Ingénieur des T.P.E.
Tél. Lannilis. 04.05.37.
04.00.48.
Lesneven 83.02.71.

V/REFERENCE L'ingénieur des T.P.E.
Objet : Implantation de panneaux non réglementaires sur le Domaine Public Départemental au Carrefour de Bel Air (C.D.128 - C.D.128 A)

Monsieur le Maire de LANDEDA 29214 LANNILIS

Monsieur le Maire,

La Commune de LANDEDA a implanté des panneaux sur les îlots du carrefour de Bel Air, à l'intersection des C.D.128 et 128 annexe. Ces panneaux comportent les inscriptions suivantes : «Centre Ville», «Tous Commerces», «Campings des Dunes et de Ste-Marguerite», «Port», d'une part en français et d'autre part en breton.

La signalisation routière fait l'objet de textes réglementaires (Livre 1er sur la signalisation routière), pris en application de l'article R.44 du Code de la Route et conformes à la Convention Internationale de Vienne (Autriche), à laquelle la France a souscrit.

Aux termes de ces accords internationaux qu'elle a signés, la France s'interdit d'employer tout autre signal que ceux définis par les accords. Pour les signaux d'indication, la Convention de Vienne précise que l'inscription sera apposée dans la langue nationale.

Les panneaux implantés par la Commune de Landéda au Carrefour de Bel Air, ne sont donc pas réglementaires ; de plus, ils ont été installés sans l'accord des Services de l'Équipement, Services gestionnaires de la Voirie départementale.

En conséquence, j'ai le regret de vous demander de bien vouloir procéder au retrait de ces panneaux.

Je vous précise que je suis à votre disposition pour examiner une amélioration de la signalisation directionnelle de ce carrefour dans le respect des règles en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

J.M. LE METAYER

MAIRIE DE LANDEDA
29214 Finistère
Tél.98.04.93.06. Le 16 juin 1987

Le Maire de Landéda

Monsieur l'Ingénieur des T.P.E.
Service de l'Équipement
Subdivision de Lannilis

Réf. J.F.K./M.B. 87/118 29214 Lannilis

Monsieur l'Ingénieur,
Votre courrier du 3 juin 1987 concernant nos panneaux bilingues appelle quelques remarques.

1. 99% des Français ignorent le sens du mot «nation» qu'ils confondent avec «Etat» et par voie de conséquence celui de «langue nationale». Ils ont pourtant tous entendu parler du «Tournoi des 5 nations» auquel participent la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles. Une communauté ethnique ayant une culture propre constitue une nation. La Bretagne, le Pays Basque, etc. sont des nations au même titre que le Pays de Galles ou la Nation Sioux. En Grande-Bretagne le gallois est même «langue officielle» dans le Pays de Galles.

2. Nos panneaux en Breton sont donc rédigés «dans la langue nationale» au même titre que ceux en Français que nous avons mis simultanément en place et sont donc en parfait accord avec la convention internationale que vous évoquez.

3. Contester aux Bretons le droit d'avoir des panneaux dans leur langue constitue donc une discrimination raciale et je suis tout prêt à porter cette affaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme si vos services enlèvent ces panneaux. Naturellement je refuse catégoriquement de les enlever car ils ont été mis en place en accord avec une délibération du Conseil Municipal de Landéda.

4. La Commune de Landéda paie les services de l'Équipement pour être aidée dans les travaux de voirie et non pas pour être l'objet de tracasseries. Si l'Équipement de Finistère persévère dans cette attitude de discrimination raciale, je demanderai à mon Conseil Municipal de dénoncer la convention qui nous lie à cette administration et demanderai à l'Association des Elus Bretonnants d'en faire autant dans leurs communes respectives. En se regroupant entre quelques communes, il est très facile en effet de payer les services d'un ingénieur qualifié n'appartenant pas à votre administration qui n'a plus aucun monopole en ce domaine.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur l'Ingénieur, mes salutations très distinguées.

Le Maire,
J.F. KERVERN

KEVREDIGEZH

Emañ tachenn ar brezhoneg o vont war striskaat tamm ha tamm e Breizh. Anat eo hag ouzhpenn n'eo ket un dra nevez, mat. Ne oa ket ret prederiañ e-pad survezhoù evit kavout an dra-se. Da betra 'servije, neuze, skrivañ ur pennad e vefe ennañ ar pezh 'zo bet lavaret kant gwech ? STOP. Just a-walc'h, petra a zo bet lavaret kant gwech ? Emañ ar Stad C'hall o tagañ hor yezh, statud ebet evit diazezañ gwirioù ar brezhoneg. Diwan kaset da sutal gant Monory hag e genvreder, ar Vretoned ne raont ket fourt-kaer eus o yezh, ar brezhoneg a servije, betek hen, evit komz diwar-benn ar brezhoneg hag all hag all. Lavaret eo bet, setu.

Ha koulskoude e chom traoù c'hoazh da lakaat war ar stern ha da braderiañ war o fenn. Lod, gignoused evit all lodenn vrasañ anezho, a gavo dezho e vo spered pe flañ kentoc'h, ar «provok» gant ar pennad-mañ : marteze e vo ar wirionez ganto. A n'eo ket sur ne vefe nemet an dra-se.

Petra 'zo c'hoarvezet, e-touez an darvoudoù pouezusañ, e «Bed ar C'Hornog» abaoe tri-ugent vloaz ? Mar kavit ho pe gounezet ur veaj evit pemp den gant ar «Brittany Fennes». Respon-toù 'fin an Eilvet Dispac'h Ijinerzhel ha derou an Tervet eo ; da lavarout eo eo deut Kevredigezh ar Maeziou da vezañ Kevredigezh ar C'Hériou. Lodenn vrasañ ar poblañs a zo aet da vevañ en H. L. Mou, en uzinoù, da skeñ war ar C'R. S'ed ha tout... Dre-se, e Breizh, eveljust, a cheñche ar «Brolerian» o yezh dre ma n'oa ket tu dezho kenderc'hel ganti hep skol, hep mediaoù e brezhoneg.

D'ar mare-se, un tammi diwez-hatoc'h evit bezañ resis, er bloavezhioù tri-ugent, e klevet en Amerika ha war-du Liverpool trouzou nevez o sevel. Edo ar sonerezh rock o kregiñ gant e zispac'h. Dispac'h sevenadurel, ha war un nebeut poentoù dispac'h kevredigezhel. Ur «yezh» nevez, etrevroadel, a oa ganet.

Aze a oa an dalc'h hag aze emañ atav an dalc'h. Dre ma 'z omp, a-du pe m'emañ «Bugale ar rock», ivez, evel peseurt paotr pe blac'h ar bed ar C'hornog (ha tamm ha tamm ivez yaouankizoù Broioù ar Reter) ha se, forzh peseurt yezh pe sevenadur a



vefe ganeomp, da gentañ. Nac'hañ ar poent-se a vefe un douelladenn ha gwashoc'h c'hoazh, kas ni hon-unan, hor sevenadurioù hag hor yezhoù d'ar marv en ur nac'h ganto un emdroadur ret.

Lavaret em eus e oa donedigezh ar rock un dispac'h : un fed eo. Ar pezh a gonte, neuze, a oa, evel evit forzh peseurt dispac'h, kemer spered pe pezh a oa mat ennañ : kemer hag en em servijout eus-se gant hon doare da waloù an traoù. Allas, e Breizh hag e lec'hoù all ur spered droc'h (a oa ret nac'he ar pezh n'oa ket Breizhek ha gwashoc'h ar pezh n'oa ket hengou-nel. Setu perak, goude maread an «hippies, Katmandou ha tout» omp degouezhet hep netra pe dost da bro-fañ da yaouankizoù hor Bro. Evit ar wech kentañ marteze, hon eus nac'het kemer e sevenadurioù pe pobloù all ar

pezh a oa mat evidomp ivez. Fentus eo (trist e gwirionez) gwelout er festoù-noz pe e lec'h all tud oc'h en em gaver evit tud sirius en ur zagerañ da «stumm» sonerezh nemetañ, an hini «hengounel». Ar paurrest, o tont eus Amerika, Bro-Saoz a vefe an diaoul e Breizh. Fentusoc'h c'hoazh eo pa vez eus ar re-se : gallegerien pe tud n'o deus klasket morse deskiñ Brezhoneg. Fellout a rae dezho kenderc'hel ganti gizioù ar maeziou pa vezont o vevañ er c'hériou.

Ne vo danjer ebet, keit ha ma talc'ho Yann-Fanch, Kristen hag ar re all da ganañ ha ma vo eus ar brezhoneg.

Lavaret 'm eus omp «Bugale ar rock», ya, met dav eo resisaat Breizhiz omp da gentañ, eveljust. Chomet omp en ur seurt «ghetto», psikologel

peurliesan, ha koulskoude, ne glevet ket alies tud o nac'hañ d'ar galleg e blas e Breizh. Aze e vefe kentoc'h ar choaj kentañ d'ober. Bezomp sklaer : ur bobl a zegemer ur yezh all, hep he zagañ, yezh lec'h enebourien ouzhpenn, n'he deus ket ar gwir da virout ur «stumm» sevenadurel etrevroadel, dreistholl pa vez yaouankizoù peb bro oc'h ober gantan.

Komzet em eus eus «ghetto» : n'eo ket plijus ha ne blij ket din komz eus-se. Met, d'am soñj ez eus un dra, un dachenn a-bouez n'hon eut ket graet war he zro.

En em zisplegañ a ran.

Emaomp atav o c'hortoz, pa vez festoù-noz, sonadegoù, manifestadegoù e teufe ur bern tud, dreistholl tud nevez.

Daoust-hag-en eo posubl ? Piv a zeu ?

Tamm ha tamm ar memes re, an emsaverien, ar «mouvance» evel ma lavarer : ur wech kant, ur wech pemp

kant, ur wech hanter-kant...
 Ha posubl e vefe e rafe lodenn vrasañ ar boblañs un hent kontrol d'an hini he deus graet betek-hen ?
 Posubl e vefe d'en em gustumañ ouzh ar sonadegoù rock, ar «bouestou-noz», hag un deiz, dont d'ar festoù-noz, d'ar manifestadegoù... ?
 Mont a reer, marteze, eus ar «ghetto» betek ar rock pe ar «bouestou-noz» (hervez an dud) met sur eo, evit ar mare, ne reer ket an hent kontrol. Neuze e vo deomp mont da lakaat ar brezhoneg e-lec'h m'hon eus nac'het peurliesañ lakaat an treid :
 Aozomp, ivez, sonadegoù rock.
 Lakaomp hor fri e pep korn eus an dachenn dilazet e-lec'h m'emañ niver brasañ tud yaouank hor bro. Deomp etrezek enno dre ma ne zeuit ket etrezek enomp. Ne zeu ket an danjer eus ar sonerezh «anglo-amerikanek». An holl vroioù a zegemer anezhañ hep koll o yezh.
 Dont a ra ar risklô gant ar galleg.

Tagomp anezhañ er c'hêrioù (panelloù, bruderezhioù, skritelloù...) hag implijomp an nebeut danvezioù a zo ganeomp evit mont war-du an tachennoù dilezet.

Strolladoù rock o kanañ e brezhoneg 'zo. Gant-se hon eus gwelet klot mat tre hor yezh gant luskou ar binviji-se.

Yezhoù 'zo a glot mat-tre gant an doare sonerezh-se, dre c'hañs eo gwir evit hor yezh (pezh n'eo ket anet gant ar galleg). Brudomp kanaouennoù nevez e yezhoù keltiek ha perak chom hep implijout doareoù ar «cho-biz», hit-parade ha tout.

«Tubou» e brezhoneg kement ha panelloù e brezhoneg. Aze e vo an trech, aze e vo spereù ur bobl n'he deus ket aon d'en em goll war hentoù an dazont.

«DAZONT hag ETREVROADEL» anvioù arouezel ur spereù o cheñañ.

IWAN

QU'EST-CE QUE «STOURM AR BREZHONEG» ?

LA SITUATION ACTUELLE DE LA LANGUE BRETONNE.

Celui/celle qui veut décrire la situation de notre langue aujourd'hui doit reconnaître qu'elle est mauvaise et que ce que nous avons réussi à obtenir pour elle est bien mince.

d'une part :

- le domaine de la langue bretonne se rétrécit peu à peu ;
- les bretonnants forment une population vieillissante dont le nombre diminue chaque jour un peu plus ;
- la place et l'importance du breton dans la société diminuent ;
- l'Etat français lui refuse un statut de langue officielle en Bretagne ;
- la politique de génocide linguistique des gouvernements français continue à l'école, à la radio et à la télévision, et dans la vie publique ;
- la majorité des bretonnants sont encore indifférents au sort de leur langue.

mais d'autre part :

- la conscience linguistique des bretonnants et leur désir d'apprendre et de défendre leur langue augmente ;
- de grands progrès ont été faits dans les secteurs de l'édification, du théâtre, de la presse et de la création de mots nouveaux ;
- le combat en faveur de la langue bretonne a pris une dimension internationale.

QUEL COMBAT POUR QUEL BUT ?

Nous nous trouvons aujourd'hui à un carrefour :

- ou bien nous ne réagissons pas et nous pouvons annoncer que la langue bretonne sera morte d'ici un siècle ;
- ou bien nous nous battons pour obtenir beaucoup et vite, jusqu'à ce que le breton soit la langue de la société en Bretagne.

Il existe aujourd'hui en Bretagne des mouvements culturels qui agissent en faveur de notre langue. Nous ne pensons pas cependant qu'ils soient prêts à, ni capables de, se battre pour obtenir cela.

Parce qu'ils n'ont pas fait de choix clairs en ce qui concerne le sens de notre combat pour la langue bretonne et la place qui doit lui être faite.

Parce qu'ils sont trop liés aux partis actuellement au pouvoir dans l'Etat français.

C'est pourquoi nous avons créé un nouveau mouvement, «Stourm ar Brezhoneg» (le Combat de la Langue Bretonne), et déclarons :

- que nous pranonns part à la lutte de libération du peuple breton. Nous sommes donc un mouvement nationaliste.
- que la situation de la langue bretonne est liée à la situation du peuple qui la parle, et donc que notre combat pour la langue est lié au combat des Bretons pour vivre et travailler au pays en détruisant le système capitaliste qui les opprime et pour créer une société où les relations ne soient pas fondées sur la domination ;
- que nous sommes indépendants de tout parti politique.

QUELLES METHODES DE LUTTE ?

Afin d'être efficaces nous pourrions être amenés au besoin à enfreindre la loi. Nous emprunterons donc toutes les voies qui nous sembleront aptes à nous conduire à notre but. Toutes nos actions de ce type seront ensuite reconnues.

Adhésions auprès du secrétaire : S.A.B. Ti Kelc'h Sevenadurel Gwened, 21, stradaed al Leziou Barn. 56000 GWENED.

EUS PIV E REER GOAP ?

L'AIDE DES COMMUNES AUX ACTIVITES CULTURELLES BRETONNES EN PAYS VANNETAIS.

Un exemple : Auray 10,70 F par jour pour la langue bretonne, voilà le montant de la subvention de la municipalité allouée en 1987 au Cercle culturel alréen «Sten Kidna». Celui-ci pourtant n'est pas resté inactif. Qu'on en juge :

- Cours de breton 3 niveaux hebdomadaires,
- Stages de breton trimestriels,
- 2 émissions de radio hebdomadaires,
- un journal bilingue bimestriel «An Dason»,
- des conférences et veillées,
- des randonnées pédestres,
- des interventions auprès d'élus,
- un concours annuel pour les scolaires, reconnu par l'Education nationale...

La langue bretonne toujours plus pauvre parmi les pauvres :

A l'heure où une manifestation pour l'obtention d'un statut de langue officielle a réuni presque 5 000 personnes à Karaez, où de plus en plus d'élus se manifestent en faveur de notre langue, où Auray devient ville d'art et d'histoire, que des panneaux trilingues sont mis en place sous l'égide du C.E.L.I.B. avec pour la langue bretonne la seule place qui saurait être la sienne en Bretagne, c'est-à-dire

la première, je me permets d'évoquer, ici, mon inquiétude quant à certaines visions des choses me paraissant pour le moins dépassées tant au domaine culturel que sur ses incidences économiques. Si l'on se réfère objectivement à l'échelle des subventions attribuées pour l'année 87, subventions dues à l'égard d'un travail substantiel et d'une présence régulière dans la vie publique et n'ayant pas à être mendieuses, il est permis d'émettre des inquiétudes quant à la place de la langue bretonne et plus globalement de notre façon de voir les choses dans le futur Centre culturel. Quelle sera la place du breton dans ce centre ?

Il y a deux façons d'envisager les choses :

- un aspect culturel de production avec spectacles, expositions, conférences, théâtre...
- un aspect purement «communication» où la langue bretonne ne sera pas objet d'étude et d'exposition mais véhicule normalisé de toutes formes de communication culturelle : concrètement il s'agit, entre-autre, d'appliquer les droits du bilinguisme dans la situation de fait qui est la nôtre.

1. l'emploi de personnels bilingues afin d'assurer toute possibilité d'échange en breton, accueil, présentation...

2. un fléchage systématique bilingue et un affichage bi- ou tri-lingue assurant une place correcte à notre langue.

3. une politique culturelle globale tenant compte de notre spécificité linguistique.

Il va sans dire que ce point aussi fondamental que le précédent, ne me laisse pas sans inquiétude. (cf. les fonds attribués au breton à l'heure actuelle).

Il va sans dire que sans l'application de ces points minimaux, évidents dans la plupart des Pays Européens, la mise en place de panneaux fussent-ils trilingues et la revendication de «ville d'art et d'histoire» ne sauraient être autres choses que la continuation d'un grossier folklore coupé de sa source.

Espérons que tous les décideurs sauront se rappeler qu'en ce printemps 87 nous étions près de 5 000 à Karaez/Carhaix.

Patrig CORLAY, responsable de rédaction de «An Dason»

LE BRETON AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Un bretonnant rennais (membre de SAB) avait adressé au Tribunal Administratif de Rennes une requête rédigée en Breton, dans le but d'obtenir que l'administration des Impôts lui envoie son courrier en utilisant son adresse en langue bretonne. Bien évidemment, tous les documents transmis tant aux Impôts (lettre recommandée de réclamation) qu'au Tribunal ne comportaient que son adresse en langue bretonne. Le Tribunal a cependant jugé bon d'utiliser un interprète pour traduire son adresse dans la langue officielle de l'Etat. Mais il a négligé d'en faire autant pour la requête qui lui était transmise, manifestant ainsi sa

volonté de nier l'existence de la langue bretonne et de ses locuteurs, établissant ainsi une discrimination entre les citoyens de l'Etat français sur la base de leur origine nationale (bretonne) et de leur expression linguistique.

Le tribunal prouve ainsi qu'il comprend le Breton quand il le veut, et quand cela l'arrange. Si le droit français y trouve son compte, il n'en est pas de même pour les Droits de l'Homme. Le droit d'utiliser sa langue, même devant les tribunaux, et reconnu par l'article 27 du Pacte International pour les Droits Civils et Politiques que la France a signé... à l'except-

tion de cet article. La discrimination, même linguistique, est condamnée par l'article 26.

Mais que veut la signature de la France ?

La décision probable de rejet pourrait faire l'objet d'une communication au Comité International des Droits de l'Homme à Genève.

Tous les bretonnants devraient alimenter les Tribunaux Administratifs de Rennes ou de Nantes en requêtes semblables. (Renseignements auprès du CRIB, 30, plâsenn al Lisou, Roazhon).

KANV MARC'HARID GOURLAOUEN «ITRON VARIA AR BREZHONEG»

E miz even 1987 eo aet d'an aonaon Marc'harid Gourlaouen e Douarnenez. E kerz un hanter kantved he doa graet war dro «Skol Ober» asambles gant un dornodig tud mennet start da gelen...

M.G. : Me 'zo ganet e Douarnenez hag on bet o chom amañ evit ar wech. Me 'zo deurt d'an «emsa» abalamour d'ur beleg, an Ao Le Goff, Saig ar Gov. Gantañ on deurt a benn da zige...



us dalc'het soñj dreist-holl ? M.G. : O, Per Denez a zo bet unan eus ar re wellañ, evel-just. EAB : D'ar mare-se e veze ar c'hentelioù evit netra ?

EAB : C'hwil 'zaus a benn da anavezout ho skolidi memestra ? M.G. : O, nann. Met lod a zeue da welout ac'hanon, siwaz ! EAB : Siwazh ?

M.G. : Ar re ne dalvezet ket ar boan ! Lakaet ganto o anv hag e teuent : «Me zo e Skol Ober !». Ma ! EAB : Bez 'oa skolidi er broioù estren ivez ?

M.G. : O, ya. Eus Bro Holland dreist-holl. Un nebeut eus Bro Alamagn. Pas kaiz eus Bro Gembre hag eus Bro Saoz. Eus an norzh e teuent dreist-holl. N'ouzon ket perak ?

EAB : N'ouzon ket perak ? M.G. : Me 'm boa an ti. (ober ar marc'had, ober ar gegin. Ha me 'oar me...) Ni 'oa marc'hadourien bier. Met bremañ eo echu. Lazhet 'oan a benn ar fin ! EAB : Pet dever a veze da zifaziañ bamdez ?

M.G. : Ne oa ket ingal. Lizhiri a zeue bamdez. Me 'laboure p'am beze un tammig amzer e-pad an deiz.

EAB : Mont a rae an traoù buan awalc'h a benn ar fin ? M.G. : O, ya. Tout ar memes favoù atav. Me 'ouie an dra-se dindan eñvor. Ar c'hemmadurioù, evel-just. EAB : Peseur re 'oa micherioù an dud-se ?

M.G. : O, a bab seurt : medisin, apotikerien, studierien, implijidi, kargidi... EAB : Met petra 'lare an dud an dro deoc'h amañ e Douarnenez ?

M.G. : An dud ne lavarent netra. Den, netra morse. Rebechadenn abet. EAB : Hag en deiz a hiriv, petra 'sonjit eus ar pezh 'vez graet evit ar yezh ?

M.G. : Mont a ra war wellaat. Ne vez ket graet goap eus ar brezhoneg evel araok. Muoc'h muiañ a gelaouennou a zo. Memes, me 'gav 'zo un tammig re ! Bremañ emañ o tiomanant. Ma daoulagad 'zo aet skuzh. Karet 'm dije lenn muoc'h met n'on ket gouest. EAB : Hag an abadennoù brezhoneg er radio hag en tele ?

M.G. : An tele, n'em eus ket ! Ar radio ne selouan ket. EAB : Hag e Douarnenez, penaos e tro an traoù ?

M.G. : N'ouzon netra evit Douarnenez. Evel ur gêr varv eo evidon. Gwechall, ar vartoloded a gomze brezhoneg etrezo. Bremañ e komzont galle. A wechou, memestra e klevan brezhoneg e-barzh ar strada. EAB : Ranket ho peus kaout feiz memestra evit labourat evel 'm ho peus graet ?

M.G. : A, ya ! Ma n'em dije ket anavezet Saig ar Gov em dije laosket an dra-se. Me 'm boa lavaret e oant tud sot ! Skrivet 'm boa d'ur vignonenez memes ha lavaret : «Me 'zo komanantet da Walarn. Ur bern tud...» N'ouzon ket petra emaint o klask ? Goude-se 'm boa cheñchet ali. Gwellet 'm eus e oant tud a zoare, dre forzh lenn. Ur vignonenez 'm boa ivez. Auno Griffon. Honnezh ha me, ne a zalc'he mat ! An Itron Denez ivez.

ANTHOLOGIE.

«Là où il y a de l'intelligence, il n'y a plus de plaisir...»

- Symbolisme et momie -

Le monde change et la bêtise reste intacte ; cela ne semble pas avoir été pressenti par les adeptes d'une certaine forme de tourisme (touriste = consommateur primaire) qui continuent de véhiculer les images les plus simplistes du rapport qualité-prix.

Le morceau d'anthologie ci-joint rassemble tous les ingrédients de l'échec «culturel» et économique de procédés dépassés en matière d'exploitation touristique y compris par les tenants du libéralisme économique et ceux de la «Bretagne-tonique».

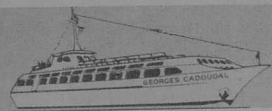
Ici le fiasco s'élève à un milliard 200 millions d'A.F. (environ).

Il ne vaut même pas la peine de s'attarder sur les visions «d'Histoire» et les «symboles» contenus dans le texte.

Le touriste a-t-il été, un jour, stupide ? Sommes-nous stupides lorsque nous voyageons ? Ce qui est sûr, c'est qu'il devient de plus en plus intelligent ; sans doute pour des raisons d'éducation mais aussi par nécessité économique. Il faudrait donc voir, même si l'on pense que le seul avenir viable pour la Bretagne est touristique, à cesser de prendre les gens pour des cons, et se rendre compte que même dans le Capital on peut être intelligent ! Qu'il ne suffit plus de perpétuer les concepts d'il y a 50 ans en se contentant de multiplier par 2, 3, 5 ou même 10 les infrastructures et les capacités d'accueil.

Rappelons que les tarifs les plus bas se situent aux environs de 200 F (bonjour le prix de la ballade pour une famille avec 2 enfants !), et que le taux de chômage de la région concernée frôle les 20%.

IWAN



GEORGES CADOUAL

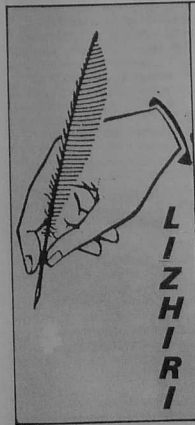
Sillonnant la rivière d'Auray, celle de la Trinité ; parcourant le golfe du Morbihan, la baie de Quiberon ; longeant Le Bono, Locmariaquer, Port-Navalo, la Presqu'île de Rhuy ; le «Georges Cadoual» suit un véritable pèlerinage de la Chouannerie.

Une partie de l'action du Chouan des Chouans, «Lieutenant Général des Armées Catholiques et Royales, Commandant en chef pour la Bretagne, grand croix de l'ordre de Saint-Louis», se situe dans ce périmètre de la côte bretonne.

Les vieilles pierres, châteaux, manoirs, églises, chapelles, croix, calvaires et autres monuments que l'on découvre, gardent le plus souvent d'innombrables actions conduites par Georges, ses lieutenants fidèles, ses chouans dévoués jusqu'à la mort.

Il est merveilleux de songer que ce navire qui glisse sur les eaux, symbolise le doux fantôme du glorieux héros qui donna sa vie pour Dieu et son Pays.

Quel honneur pour vous, Capitaine Gérard Evenas, de faire ainsi revivre Georges CADOUAL.



Lettre à un militant «pur et dur» (pur fruit, pur sucre peut-être ?). Qui Henri Blouin de Kerien m'a en vueille pas pour cette boutade dite sans méchanceté de ma part (Voir «Emgann» niv. 27, meurzh 1987).

Pour commencer vous avez tout à fait raison d'affirmer que vous êtes un militant breton et que la querelle Droite/Gauche vous importe peu car donc étranger au combat d'émancipation de la Bretagne, même si certains partis de l'Emsav tombent dans le piège pour se vouloir à tout prix de «gauche» ou «progressiste». Ces partis sont donc à rejeter.

Par ailleurs, vous soulevez deux problèmes : l'un sur la langue bretonne, l'autre sur le combat politique qui sont complémentaires de manière réciproque. Dans votre lettre, plusieurs passages ont retenu mon attention :

«La langue bretonne s'éteint ! C'est sûr, mais il en est ainsi d'un grand nombre de langues parlées par des gens assez peu nombreux».

«Se battre pour la langue c'est bien évidemment, mais n'est-ce pas un moyen commode et peu dangereux pour avoir bonne conscience ?»

«Le combat pour la langue (libre) doit venir, à mon humble avis, après le combat pour la dignité et la liberté. Seule la lutte politique peut déboucher sur du concret».

«La lutte pour la sauvegarde de la langue bretonne est sans doute une bonne chose, mais elle ne me paraît pas prioritaire».

Sachez, cher compatriote, que la sauvegarde de la langue bretonne comme de l'Histoire de Bretagne, sont prioritaires, car l'une et l'autre sont les ramparts de notre identité. Sans elles, le combat d'émancipation pour la Bretagne devient sans application et sans objet.

Il est certain que la langue bretonne est au bord de l'asphyxie, mais tout n'est pas perdu si vous ou moi nous l'apprenons comme c'est votre cas (pour ma part

je m'y efforce avec un livre du 2ème degré de Per Denez) et si nous l'employons quotidiennement autour de nous.

Chaque langue véhiculée en plus une structure, une pensée qui lui est propre. Et si par malheur la langue bretonne, notre langue, devait disparaître, nous perdions alors une grande partie de nous-mêmes.

Par conséquent, le combat pour la langue fait partie intégrante du combat pour la dignité et la liberté.

Et je crois que ceux qui se battent pour notre langue (ex. : S.A.B.) ont droit à notre respect car il faut du courage et prendre parfois des risques. Ce n'est nullement une attitude commode et peu dangereuse pour avoir bonne conscience. Bien au contraire, c'est un combat de chaque instant. Voilà pour la langue. Quant à la lutte politique, vous semblez dire que les Bretons s'occupent trop du combat linguistique et peu ou pas du combat de libération nationale de notre pays. A moi humble avis, cela vient du fait que les partis ou mouvements bretons de l'Emsav ne se montent pas à la hauteur de nos espérances et que ces derniers ont totalement nié l'enseignement de Broz Arvan et son héritage. Là, je comprends parfaitement votre désarroi devant une telle situation et c'est plus qu'un regrettable, c'est un échec à déplorer à tout prix face aux Français et autres bêtises de ce genre.

L'Emsav en général a encore peur du passé et cherche à se dédouaner à tout prix face aux Français et autres bêtises de ce genre.

Pour terminer, je dirai que le culturel et la politique sont liés, l'un ne va pas sans l'autre. C'est une évidence, gogge allègrement en se parant des qualificatifs tels que «gauchistes», «progressistes», «force alternative» et autres bêtises de ce genre.

Recevez, cher compatriote, mes meilleurs sentiments bretons.

Frédéric POULEN 31160 Longjumeau.

LE BAL DES VAMPIRES.

Une crise économique durable s'est installée. Avec près de 20% de chômeurs le centre Bretagne en subit toutes les conséquences avec ces corollaires dont le plus grave est la reprise de l'exode. Mal terrible transformant nos villages en désert.

La Bretagne généreuse des dernières décennies a subit sans risques mortels des vagues de départs successifs. Ces dernières années, la saignée semblait sur le point de s'arrêter. Aujourd'hui ça repart et ce n'est plus supportable car se sont les **derniers jeunes** qui partent.

Il restera encore quelques vieux. Mais les vieux ne se reproduisent pas.

Et même si les peuples ont la vie dure, de telles agressions répétées finissent par leur être fatales.

Nos élus trop longtemps enfermés dans des querelles de clochers, ou le clientélisme électoral, parfois liés à une incapacité totale à prendre en charge

la vie de leur commune autrement qu'en donnant leur accord pour quelques routes, une adduction d'eau ou un terrain de foot-ball, n'ont toujours pas de stratégie. Ces infrastructures étaient nécessaires. Elles ne demandaient aucun investissement en matière grise, D.D.E. et D.D.A. étant là pour faire le travail.

Le développement économique ? Peu se sentaient concernés.

Actuellement, devant la gravité de la situation, certains réagissent.

Nous voyons fleurir colloques et réunions. Discussions souvent stériles, car **aucune solution fiable n'est proposée.**

Quand entendrons-nous parler d'une véritable mobilisation des énergies avec mise en place des **moyens financiers nécessaires au sursaut ?**

Il nous reste peu de temps pour nous activer. L'exode et la désertification ne sont pas fatalité. Mais le mou-

vement s'accélère.

Si les hommes politiques locaux ont des responsabilités dans cet état de fait, l'Etat, tenant en mains les leviers économiques et de décision des. Mais aujourd'hui la plus écrasante est à mettre à l'actif des banques en tête desquelles je placerais crédit agricole et crédit mutuel, parce que ce sont les mieux implantés.

Véritable Etat dans l'Etat, ce sont elles les vampires de notre économie. Elles sucent à mort notre épargne. Pour en faire quoi ? Réinvestir et créer des emplois ? Pensez donc ! Ces messieurs de la banque et leurs conseillers financiers s'en moquent bien. La banque tésorise et spéculé. Que de mort lente dans nos exploitations agricoles, victimes de l'impitoyable suction du vampire. Il y a aussi des morts brutales par suicide et les séjours répétés en hôpital psychiatrique. Les vampires ne

connaissent pas la pitié. Abrisés dans leurs opulents bâtiments, costumes 3 pièces et cravate de soie, la machine à calculer ou mieux, l'ordinateur (parce que ça impressionne davantage) remplace le cœur d'homme ou de femme breton.

Le retour au pouvoir des tenants du libéralisme sauvage les arrange bien, de surcroît. Et les dénationalisations vont leur permettre de pomper encore davantage dans nos ressources disponibles pour l'investissement.

Après avoir incité les épargnants à acheter du Paribas, du C.G.E., ou du Havas, cette belle clique décide d'aller plus loin, de paufiner en créant **leurs clubs d'investissement.**

Investissement ? dressons l'oreille. Avons-nous bien entendu ? C'est été trop beau. Revenons sur notre terre bretonne.

Les clubs regroupent quelques **boursicotoux** à qui on essaiera d'apprendre à mieux faire fructifier ces petites économies. Et quelles directions prendra encore le produit du travail des Bretons ? Encore les multinationales ou les bons placements à l'étranger.

Et pendant ce temps, comme au Huelgoat des exploitations agricoles sont mises en liquidation et deux jeunes exploitants et leurs familles contraints d'émigrer. C'est un scandale que chacun de nous doit sans cesse ni répit dénoncer, car les victimes elles-mêmes se taisent, victimes du chantage de la banque et essayant de sauver un strict minimum.

Le comble c'est que les caisses de nos banques de Bretagne regorgent d'argent et celle du Huelgoat comme les autres.

Et d'où vient l'argent ? Bonne question pour un pays sur le déclin économique et encore plus, démographique.

1. **d'abord des retraités** de toutes catégories des anciens émigrés comme ceux qui sont restés. Ils sont de la génération qui a beaucoup travaillé (il y a 30 ans et plus on faisait régulièrement ses 50 h et plus par semaine). Cela compte dans les calculs de retraites et c'est normal. Pour les émigrés c'est aussi la génération, la dernière peut-être qui choisissait le retour au pays pour la retraite.

En moyenne, si nous nous basons sur plusieurs cas connus, ils dépensent 1/3 de leur retraite mensuelle.

Tout le reste est laissé à dormir dans les banques, rapportant évidemment quelques intérêts, totalement hors-circuit pour notre économie locale.

2. **Ceux qui travaillent sans produire** et que la crise économique

ne touche pas. Ce sont les milliers de fonctionnaires ou assimilés, flics, militaires, professions libérales et employés de banque, etc.

3. **Ceux qui travaillent et produisent des richesses** cultivent, élaborent, transforment, créent... Il y a des entreprises qui gagnent de l'argent et c'est très bien ainsi !

Il y a aussi tous les artisans. Ils se plaignent sans doute avec quelques raisons. Les « éléments extérieurs de leur train de vie » supposent toutefois quelques rentrées d'argent.

Bref, nos banques emmagasinent des milliards par an et encore une fois peu ou pas est réinvesti dans la création d'emploi.

Comment obliger les banques à réinvestir sur place, à prêter à de faibles taux, ou sans intérêt, pour **créer des emplois ?**

a) **En premier lieu il y aurait des décisions politiques contraignantes** mais ce n'est pas pour l'instant. (Exemple : dans un Etat Breton socialiste, aucun problème, l'argent des Bretons resterait en Bretagne et serait réinvesti pour créer emplois et richesse).

b) en deuxième lieu, et c'est la **solution réaliste actuelle, il faut créer un choc psychologique fort** chez nos concitoyens, afin que tous ceux qui veulent vivre en Bretagne ne réagissent plus en épargnants individuels et égoïstes, mais en **épargnants collectifs, créateurs d'emplois et de richesse.**

Il faut sortir les épargnants de l'arnaque psychologique des **banquiers** pour les amener à des considérations économiques humaines et saines.

Nous devons expliquer à tous nos retraités que s'ils ne veulent pas vivre dans un pays de vieux, avec de nouvelles séparations avec leurs enfants et petits-enfants, **qu'ils doivent consacrer une partie du superflu à la création d'emploi.** Enfants et petits-enfants en profiteront autrement mieux qu'avec les cadeaux ou l'argent de poche, même généreusement distribué.

Ce choc psychologique peut être créé par les **élus, maires en tête** quel que soit leur tendance politique.

Chaque commune doit créer son club d'investissement, de préférence sous la présidence du maire.

Des moyens seraient pris pour informer toute la population et en premier lieu les épargnants et les **retraités.**

A chaque épargnant, et surtout aux retraités, il serait proposé de déposer chaque mois une somme d'argent (Ex. de 100 à 300 ou 500 F) pour une

durée de 5 ans minimum dans une banque coopérative. Cet argent serait rétribué à très faible taux d'intérêt ou à zéro pour cent si le déposant est d'accord. Nous arriverions vite à des sommes **d'argent disponibles** considérables.

L'argent serait prêté, au même taux pour financer des projets créateurs d'emplois.

Intérêt supplémentaire de cette démarche : la clique des vampires serait amenée à réagir, non par sentiment, mais pour ne pas laisser se dégrader son image de marque. Des compléments de financements intéressants seraient débagagés et nous donnerions très mauvaise conscience aux club de boursicotoux mercantiles.

Nous rappellerons, dans notre dernier numéro comment l'association Herrikoa, dans le pays basque nord avait financé la création de 700 emplois en moins de 10 ans.

Chez nous, si les municipalités veulent bien se donner la peine ce seront aussi des centaines de postes de travail qui seront créés.

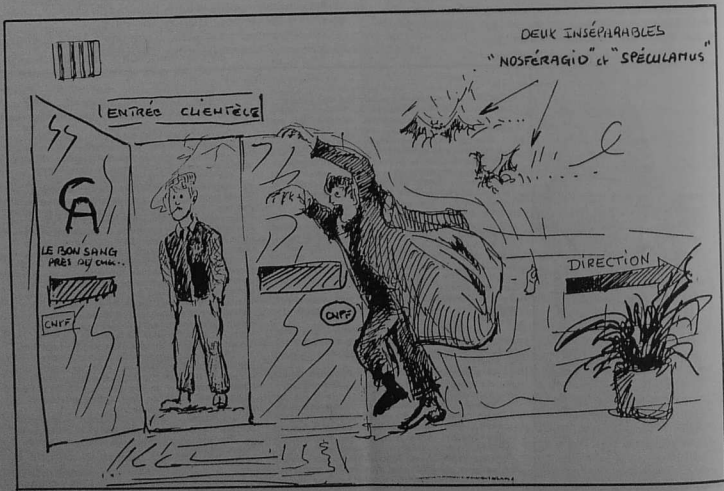
C'est la clé d'un véritable développement autonome, le moins cher, le plus sûr, le plus près du peuple et le plus motivant pour tous.

Yann PULLANDRE.

L'ETAT BRETON EN LIBRAIRIE.

«L'Etat breton aux XIVème et XVème siècles, les ducs, l'argent et les hommes», tel est l'intitulé de la thèse rédigée par Jean Kerhervé, maître de conférences d'histoire médiévale à la Faculté des Lettres de Brest.

Comment vivait la Bretagne en principauté indépendante ? Quels étaient les rouages administratifs de ce véritable «Etat Breton» dont le capitale était Nantes ? Qui étaient ces hommes qui se faisaient couronner ducs «par la grâce de Dieu», battaient monnaie, disposaient d'ambassades dans de nombreux pays étrangers, levaient des armées et tenaient la dragée haute aux Français ? La thèse de Kerhervé est actuellement disponible en librairie sous la forme de deux volumes parus chez Maloine, collection Provinces de France. (1 100 pages, 460 F).



HISTOIRES DE FRANCE

Le nouveau programme d'histoire en 5ème rendra l'année prochaine toute leur importance à deux périodes de l'histoire médiévale délaissées par l'ancien, plus centré sur la période féodale et plus propice à l'élaboration d'un programme thématique. Ces deux périodes sont le haut Moyen-Age et la crise de la fin du Moyen-Age.

Ces deux périodes sont plus particulièrement intéressantes pour nous, car c'est là que la Bretagne a vécu des moments essentiels de son histoire, notamment dans ses rapports avec le pouvoir franc. Il est donc particulièrement intéressant de voir comment elles (ainsi que la période féodale) sont présentées aux élèves de 5ème (Etude sur sept manuels).

LES 1ères INVASIONS.

La plupart des manuels oublient de situer l'origine ethnique différente des Bretons dans le cadre des invasions (quand des indications sont données elle sont floues : «Celts», «flèches sans légende», etc.). Ce chapitre est en principe étudié en fin de 6ème (mêmes lacunes que dans le programme de 5ème), mais est très souvent délaissé, faute de temps pour boucler le programme.

De même la parenté qui lie la Bretagne aux îles britanniques est rarement (ou mal) soulignée (sauf Bordas p. 48 mais Ecosse = Bretons ?).

LES MEROVINGIENS

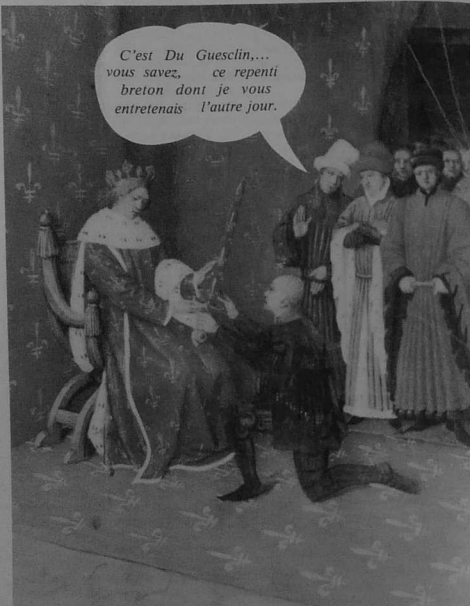
Tous les manuels sans exception excluent les Bretons des régions dominées par les Francs de manière plus ou moins claire. Est-ce pour mettre en évidence le caractère original de la Bretagne ? Toujours est-il que ces cartes sont faussées d'un point de vue strictement événementiel puisque les Bretons reconnaissant la domination franque jusque vers 530.

Ceci permet de ne faire aucune mention des guerres de la fin du VIème s. et du début du VIIème siècle. Quand il est fait mention de celles-ci c'est pour affirmer que Dagobert a été vainqueur des Bretons (Nathan p.28), ce qui est faux, puisque c'est exactement le contraire (par deux fois selon Ingomar).

CAROLINGIENS.

A cette période la situation est mieux connue et donc plus précise. La Bretagne échappe totalement à la domination carolingienne ou au contraire elle la subit de manière claire (818-843). Les cartes, montrant la situation au traité de Verdun, placent toute la Bretagne en dehors de l'Empire (sauf Nathan p.61).

Deskadurezh



LES DERNIERES INVASIONS

A signaler dans le Nathan p. 60 : un texte tiré de la chronique de St Philibert (IXème) est titré «Un raid normand dans les **pays de Loire**». Pays est écrit avec «p» minuscule, voilà une expression qui fait son chemin !

La même p. 63, carte de l'Europe en l'an mille. La Bretagne fait partie intégrante du monde normand (même couleur plus le nom Normandie s'étire de la Bretagne à la Normandie) !!

LA FEODALITE

Cette période est la plus difficile avec la période de la formation de l'unité française au XVème siècle.

La traditionnelle carte du royaume de France à l'avènement d'Hugues Capet en 987 intègre systématiquement la Bretagne avec le titre soit de

duché soit de comté «Duc», c'est le titre porté par les chefs bretons dans la plupart des actes. Jusqu'à la fin du XIIIème siècle les rois de France donnent systématiquement le titre de comte au duc de Bretagne. Cependant les princes Bretons de l'époque sont appelés «roi», même par les chroniqueurs français (Foulque, Nercq)... «vainquit Conan roi des Bretons» chronique de Touraine. Il s'agit de la bataille de Conqueruil Nerra en 992. Conan 1er 970-992.

Ceci montre le flou des titres portés par les princes de l'époque. Selon qu'on s'intéresse à la diplomatique ou aux mentalités on peut donner des éclairages opposés. Les **nationalistes bretons** insisteront sur l'aspect royal quand les **nationalistes français** mettront en avant la position officielle des rois de France.

C'est bien évidemment le nationalisme français qui est inculqué aux élèves de 5ème.

LA MONTEE DE LA PUISSANCE ROYALE EN FRANCE ET LA GUERRE DE CENT ANS.

Cette longue période essentiellement événementielle est particulièrement indigeste (litanies de rois, de dates de batailles, cartes illisibles qui changent tous les 50 ans au gré des victoires et des défaites).

A remarquer : de nombreuses cartes se heurtent à la difficulté de simplifier une situation complexe, mentent ou oublient souvent toute légende au sujet de la Bretagne : - Hatier, p. 121 : France de 1328-30. Bretagne de même couleur que le St Empire et l'Espagne, pas de légende. - Bordas, p. 56 : Bretagne et Guyenne situées dans le royaume de France au milieu du XIIIème siècle, mais séparées par un pointillé, sans légende.

- Bordas, p. 94 : Formation de la France en 1180. La Bretagne située dans le royaume mais classée «autres territoires» et de même couleur que l'Angleterre (rose).

- Bordas, p. 94 : En 1270, Bretagne en blanc (Angleterre toujours en rose), pas de légende. - Bordas, p. 95 : Début XIVème siècle. Bretagne en blanc, sans légende.

- Hachette, p. 104 : Bretagne en 1337 et 1380. De couleur différente du reste, pas de légende. - Belin, p. 244 : Royaume en 1180. Bretagne en traits interrompus.

Légende : «Rattachement du comté de Bretagne qui devient duché ?? - Belin, p.309 : La France au 16ème s. Bretagne de couleur différente du reste du royaume (+ date 1491) ? Couleur en légende sans explication.

Le tout est agrémenté de longs chapitres sur Jeanne d'Arc.

Le nouveau programme connaît une surabondance de leçons sur la période de construction de l'état français.

On ne sait rien sur le développement de l'idée d'état dans les régions non-soumises au pouvoir direct du roi de France. On peut donc supposer que dans l'esprit des rédacteurs des manuels ces régions ignorent la notion d'état et qu'elles la découvrent en même temps que les délices de la conquête.

Un chapitre particulier est consacré aux régions «aux limites du royaume» dans le Hachette (p. 110) avec deux exemples, la Bretagne et l'Alsace. Mis à part quelques remarques intéressantes et un texte sur le commerce breton très parlant, il faut noter la place importante faite à Duguesclin (texte + document) ainsi qu'une carte assez vide, voire fautive :

- Evidemment le Combat des Trente y est situé.

- En hachuré, les régions les plus peuplées. Cette indication n'est pas d'un intérêt primordial, il eût été plus intéressant de mettre en évidence la militarisation intense de la frontière terrestre en rapport direct avec les événements de cette partie du programme.

- 2 limites de la langue bretonne fausses. Celle du XVème siècle correspond à la limite réelle du XXème siècle !

CULTURE

Nathan p.94. Carte des langues de France sans date. La limite donnée pour la Bretagne correspond à celle de la fin du XIXème siècle alors que le chapitre parle du Moyen Age, manière insidieuse de réduire l'influence des Bretons sans «mentir».

L'ensemble du programme est à l'image de cette dernière remarque. **On ne ment jamais vraiment. On se contente de tordre la vérité à la limite de la rupture dans le sens de l'idéologie dominante** dont le fil conducteur est la justification de la situation politique actuelle, situation qui se traduit par un **nationalisme agressif envers toutes les minorités.**

Deskadurezh

INSTRUCTION CIVIQUE ET PROPAGANDE ETATIQUE

Depuis l'année 86-87, la République, une et indivisible, sévit à nouveau auprès de nos chères têtes blondes. Et le plus grave c'est qu'il s'agit des nôtres et qu'ils tentent d'en faire les leurs. Cela s'appelle «l'Education Civique».

Expliquons-nous. Loin de nous de mettre en doute la bonne foi et les bonnes intentions du ministre français d'alors, et de l'Education «Nationale», nous avons nommé Jean-Pierre Chevènement. Observons seulement comment une idéologie socialiste qui se disait décentralisatrice porte en elle profondément les ferments du jacobinisme le plus détestable. Mais cessons là d'insister sur des évidences. Le socialisme est une fleur qui se flétrit dès qu'elle devient française. Même la droite s'accorde à la cueillir, aujourd'hui.

Or donc, les têtes blondes en question ont réfléchi, cette année, en classe de 6e, sur leur environnement social proche, leur école et leur commune, premiers étages de l'édifice institutionnel. Louable entreprise qui évitera peut-être à certains jeunes en âge de voter de confondre EDF, CFDT et UDF, le maire et le président de la République (authentique) !!

Mais le bât commence à blesser dès qu'il s'agit d'aborder pour l'année 87-88, en classe de cinquième, les étages supérieurs. Vous avez bien compris, nous parlons bien de LA REGION, cet autre redoutable instrument du jacobinisme sans parti.



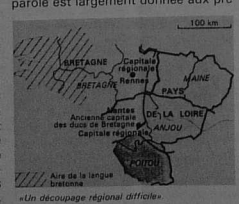
Rappelons-nous les programmes : «Nationaux et républicains, c'est-à-dire s'imposant à tous sur l'ensemble du territoire, mais aussi dans les établissements français à l'étranger, les nouveaux programmes des collèges ont été voulus exigeants. Ils visent à permettre, au moment où la décentralisation se met en place, une large information au service d'une action commune. Il s'agit de construire une France forte, unie et solidaire par ses valeurs et par sa culture (...).» (Jean-Pierre Chevènement, Collèges, Programmes et instructions, 1985, p. 8-9). Il s'agit là d'une orientation générale dont la droite ne pouvait que fort bien s'accommoder.

Poursuivons. Même ouvrage page 251 et suivantes : «L'éducation civique est une pièce maîtresse de l'éducation dans un Etat républicain, garant des libertés. Elle a pour objectif de développer chez l'élève le sens de l'intérêt général, le respect de la loi, l'amour de la République. Pièce maîtresse comme pour un jeu de stratégie, soumise au manipulateur ; Etat, préoccupation «centrale» ; respect de la loi, quelle qu'elle soit ; amour de la République, pas de place pour d'éventuels groupes ou anarchistes, conception bien étrange de la liberté d'opinion...»

En classe de 5^e donc, c'est en grande partie la région qui sera étudiée. Et il est intéressant de voir de plus près ce qu'en font les manuels et ce que nous y devenons. En règle générale on présente l'histoire de l'organisation territoriale de «la France» : les anciennes provinces, les différentes étapes de sa constitution.

Mais, et il ne peut en être autrement, bien sûr, on met l'accent sur la complexité de cette organisation sous l'ancien régime, les bienfaits de la départementalisation, et l'apothéose du découpage régional actuel. (Belin p. 8-13 ; Magnard, p. 10-17 ; Bordas, p. 8-43, etc.). On trouvera même des affirmations comme celle-ci : «22 régions, 22 personnalités», «la régionalisation, une mesure longtemps attendue» (Bordas) ; «une nécessité économique : la création des régions» (Magnard).

Bref, dans cette meilleure organisation «territoriale» possible, la Bretagne et surtout les Pays de (la ?) Loire se taillent une bonne part de représentation. On étudie la mémorable affiche «Pays de Loire, terre de communication» (c'est tout ce qu'ils ont trouvé) (Nathan) ; on y définit du vocabulaire s'appliquant aux autochtones périphériques «particularismes», «provincialisme», «originalité» (Bordas) ; on observe une affiche «Bretagne tonique», je cite, «pour attirer le touriste» (id.) ; la Bretagne croupion s'y présente : «Un vieux pays tout neuf» (Magnard) ; la parole est largement donnée aux pré-



«Un découpage régional difficile»

Deskadurezh

sidents de conseils régionaux, quoi de plus démocratique. On ne pourra dénombrer ici de manière exhaustive l'ensemble des citations du crû. Mais gardons pour la bonne bouche cette dernière : page 14 du manuel Magnard (que de citations en si peu de lignes) une carte présentant «un découpage régional difficile» ou l'on finit par apprendre que le Maine s'est étendu sur une partie de l'Ille-et-Vilaine, et que la Loire-Atlantique est formée d'une partie de Bretagne (tiens !), d'une autre d'Anjou, et d'une autre du Poitou !

Alors, instruction en désinformation civique ? Qu'y a-t-il de louable dans cette entreprise de manipulation de l'histoire ? L'Etat français éditeur de programmes n'aurait pas pensé pareil serviteur. L'éditeur de manuel fait son travail : il ne fait que reproduire les schémas idéologiques, qui sous-tendent l'esprit français républicain et que de nombreux s'accordent à trouver normaux.

Avouons que l'écart est faible avec ce qui s'appelle la colonisation.

KUZUL SEVENADUREL BREIZH

Rencontre du monde associatif breton samedi 19 et dimanche 20 septembre 1987 au Manoir de la Briantais (Saint Malo). Le conseil culturel de Bretagne propose à l'ensemble du mouvement culturel associatif breton deux jours de réflexion, de mise en commun, animé par un spécialiste de la communication.

Le but de cette rencontre est que chaque association mette à plat son expérience, ses moyens d'action, en établissant un bilan clair, entame une réflexion sur elle-même, en quelque sorte s'auto-analyse.

A partir de cette démarche, que chacun puisse déterminer plus concrètement ses lignes de force et ses pistes de travail. L'animateur du groupe, J.P. Dardaou, de l'INDEP (Institut pour le développement des peuples ayant statut consultatif auprès de l'UNESCO), propose pour se faire 3 temps :

1. Quelles images donnons-nous de la Bretagne, de ceux et celles qui y vivent, de l'identité bretonne ?
2. Quels rapports ces images entretiennent-elles avec les diverses facettes de la réalité bretonne ?
3. Quelle identité culturelle bretonne voulons-nous défendre et promouvoir ?

La société bretonne s'est profondément modifiée depuis 25 ans, sommes-nous toujours bien adaptés à son évolution ?

Secrétariat du Conseil Culturel de Bretagne
3, rue Martenot, B.P. 66 A
35031 Roazhon / Rennes Cedex

Par DENEZ
Président du Conseil Culturel de Bretagne

Deskadurezh

SKOL DIVYEZHKEK ROSTREN

N'eo ket bet aes kaout ar post kentañ evit digeriñ ur c'hlas-mamm divyezhek e Rostren. Ret eo bet d'ar gerent hag a zo bodet abaoe an A.P.E.E.B. (Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton) da laret eo Unvaniezh ar Gerent evit kallenadurezh ar Brezhoneg stourm e pad tri bloaz ha bezañ bet sikouret gant un tamm mat a dud eus ar vro evit dont a-benn eus o zaol.

Maered parzeziou ar pevar c'hlas-mamm hag an hini all evit Kavan, lec'h ez eus goulnenn evit ma vefe digoret ur c'hlas-mamm divyezhek 'benn bloaz. Gant ar post krouet e Lannuon (CM1) e vefe tri post krouet ar bloaz-mañ e departamant Aodoù An Hanternoz da gelenn er c'hlasoù divyezhek.

Ar bloaz-mañ e seblantfe ez eus ar traou war wellaet. E fin miz even an Aotrou Legrand, Rector Roszhon, an deus degemeret kerent klas Rostren. Lavaret en deus dezho, ur wech c'hoazh, e vefe savet ur filiêre bilin-

que» e Rostren. Lavaret en deus ivez e vefe krouet ar postoù a vo ret kaout evit reiñ lañs da vat d'an deskadurezh divyezhek er c'hentañ derez hag en eil derez.

Neuze ! A-benn da vloaz e vo krouet ur post nevez evit ar c'hentañ derez, hervez ar promesoù graet nevez 'vez gant un Aotrou Dekeyser enseller akademiezh Aodoù An Hanternoz. Goulennet en deus an Aotrou-mañ daou bost Gelenn nevez war eun digant minister an deskadurezh e Paris. Kerent Rostren evel-just 'zo o c'hortoz gant mall warne ar c'helou mat a zigant an enseller, sañset ne vefe ket re bell da c'hortoz.

Daou bost nevez a vefe krouet neuze ! Unan anezho a vije e Rostren hag an hini all evit Kavan, lec'h ez eus goulnenn evit ma vefe digoret ur c'hlas-mamm divyezhek 'benn bloaz. Gant ar post krouet e Lannuon (CM1) e vefe tri post krouet ar bloaz-mañ e departamant Aodoù An Hanternoz da gelenn er c'hlasoù divyezhek.

Un dra a zo sur, evit ar familhoù ez eo talvoudus kemañ an divyezhegezh abred er skolioù-mamm ha kentañ derez. A-benn da vloaz e vo un toullad a skolioù nevez o kemer hent skol divyezhek Rostren. Ma ne oa warlene nemet unnek bugel er c'hlas-mamm a-benn ar raftre a zeu e vo 26 anezho er skol.

Un dra nevez all a vo er c'hlas-mamm a-benn miz gwengolo. Degemeret e vo ar re vihanañ er c'hlas (ar re daou vloaz d'an nebeutañ). Aeset e vo a galz degemer ar re-se er skol dre-ma vo gopret un plac'h divyezhek d'ober wardro ar vugale vihan gant ti-kêr Rostren. Implijet e vo ar plac'h-se gant an ti-kêr dre m'eo barrek da gormz an div yezh. Ma ne vije ket bet divyezhek ne vefe ket bet degemeret.

Ar brezhoneg ne dalv da netra ! Un hent nevez da gaout labour evit ar vrezhonegerien ? Boull'het e vo an erv e Rostren d'an nebeutañ.

A.G.

10 ANS DE FESTIVAL DU CINEMA DES MINORITES NATIONALES A DOUARNENEZ.

«LANGUES ET CULTURES MINORISEES ET L'AUDIOVISUEL» les 31 août, 1er et 2 septembre 1987.

Pour la 10^{ème} édition du Festival du Cinéma des Minorités Nationales, les organisateurs (La Maison des Jeunes et de la Culture et l'association Daoulagad Breizh) souhaitent marquer cet anniversaire, mais surtout structurer et amplifier un travail engagé depuis plusieurs années.

L'idée est d'organiser, durant le Festival, un colloque européen sur «Les langues et cultures minorisées et l'audiovisuel».

Et, au-delà de l'événement, c'est d'engager un processus visant à mettre en place un lieu permanent de rencontre, de travail, de confrontation et de documentation sur ce thème.

Ces objectifs se feront dans la dynamique des travaux du Comité breton du Bureau Européen pour les langues les moins répandues.

PARTICIPANTS :
Cela concerne tant la France (occitan, catalan, corse, basque, breton, flamand, dialectes germaniques), que le Royaume-Uni (gallois, maxois, gaélique, cornique), l'Irlande (gaelique ?), l'Espagne (catalan, basque, galicien), l'Italie (sarde, frioulan, slovène, allemand au

Tyrol, français au val d'Aoste), la Belgique (flamand), les Pays Bas (frison), le Danemark (îles Féroé et Groënland), la Grèce (minorités turque, bulgare ?). Cela peut concerner aussi des communautés non territoriales (Arméniens, Tziganes, Juifs), ainsi que les langues et cultures des travailleurs immigrés.

10^{ème} FESTIVAL DU CINEMA DES MINORITES NATIONALES



DOUARNENEZ 28 Aout. 6 Septembre 1987

- LES PEUPLES DE L'ARCTIQUE de "Nanook l'esquimaux" à "Dersou Ouzala"
- PANORAMA CINEMATOGRAPHIQUE DES PEUPLES INVITES A DOUARNENEZ DEPUIS 1978
- VITRINE ANNUELLE DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINEMA DE BRETAGNE
- HOMMAGE AU COMEDIEEN (Douarnenez) NOEL ROQUEVERT
- COLLOQUE SUR "LES LANGUES ET CULTURES MINORISEES ET L'AUDIOVISUEL"
- 30^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA COLLECTION "TERRE HUMAINE" dirigée par Jean MALAURIE, éditée chez Plon.
- "LE KAVIR ARCTIQUE" en collaboration avec le Musée du Béleau, le Chasse-Mariée, Douarnenez Voile et la Fédération Kayak de Mer
- DES EXPOSITIONS, DES CONCERTS. Un lieu d'initiative pour un anniversaire.

Contacts : (02) 97 42 23 24 (02) 97 42 23 24 (02) 97 42 23 24

ILS ETAIENT DEUX AMANTS QUI VOULAIENT VOYAGER

Quoi de plus normal avec tous ces appels au voyage dans nos banques, nos gares, nos bureaux de poste...

Mais pour voyager loin et franchir les frontières il faut un **passport**.

Pasqua et Le Penn dans leur confraternité raciste l'exigent pour la «France terre d'asile». De nombreux autres états aussi.

Et lorsqu'on est Breton ? Ah ! Breton ? Jusqu'à présent nous étions administrativement assimilés aux français de race blanche. Après une longue lutte pour la reconnaissance de leurs droits légitimes à être reconnus en temps que peuple, les Bretons viennent de remporter une victoire historique à l'O.N.U. La Bretagne est reconnue en temps que nation. Les Bretons auront donc un **passport breton**. Les autorités administratives bretonnes ont immédiatement fait imprimer le précieux document.

C'est connu, les Bretons sont de grands voyageurs. Les imprimeries tournent à plein rendement.



Ce passeport est disponible dans tous les stands Emgann ou en écrivant à la boîte postale (35 F + 5 F de frais de port) - BP 71, 22200 Gwengamp.

Avec l'arrivée de l'été il y a cependant un risque de rupture de stock et nous ne saurions trop conseiller à nos ressortissants de se le procurer rapidement.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, un colloque de scientifiques réunis à Pouldalmezeau vient de faire une communication sensationnelle à la presse.

Ils ont découvert que le Gulf-Stream baignant les côtes bretonnes, et dont les effets se font sentir jusqu'à Pontivy et Rennes, aurait entre autres propriétés, celle d'**immuniser contre le SIDA**.

Pour l'heureux possesseur de ce précieux document, plus de tracasserie, plus de suspicion pour nos compatriotes du sud après la bronzette prolongée de l'été.

La consigne est donnée à tous les postes frontières : **Les Bretons sont sains**.

De Brest à Tamanrasset, de Pontivy à Dallas, de Lorient à Odessa à nous les beaux voyages sans histoires.

LA BRETAGNE A TROIS DEPARTEMENTS.

Lors d'une récente rencontre à la «Maison des Agriculteurs» de Plémar, les présidents de trois F.D.S.E.A. bretonnes se sont réunis afin de constituer la F.R.S.E.A. Bretagne.

Après la Région de Bretagne façon Pétaïn à 4 départements voici la Bretagne façon F.D.S.E.A. à 3 départements (Côtes du Nord, Finistère et Ille et Vilaine). Faut savoir que les deux autres F.D.S.E.A. (Morbihan et Loire-Atlantique) ne sont pas dans la ligne des libéraux dominants. Mais tout de même !

A la tête de cette nouvelle «Bretagne agricole» Yves Le Faucheur de Lannion qui n'a pas hésité à prendre la parole en breton lors de la dernière réunion du Comité Economique et Social de Bretagne dont il est membre. Il est en effet intervenu dans sa langue maternelle au sujet des écoles Diwan. A la grande surprise des conseillers présents non pas pour s'élever contre la politique d'étouffement de la langue bretonne mais pour fustiger ces «intellectuels» qui la déforment. «Biskoazh kement all, Iffig !».

LES DIPLOMATIES REGIONALES INQUIETENT JACQUES CHIRAC

Le 13 juin dernier deux cent conseillers régionaux du RPR se réunissaient à Paris afin de débattre de leur conception régionale dont le résumé fut donné par le délégué chargé des affaires régionales : «La région, déclarait M. Julia, est une collectivité territoriale à vocation déterminée et à responsabilités limitées».

Pas assez sans doute puisque Jacques Chirac est venu, en sa qualité de président du R.P.R., mettre en garde les élus contre «les initiatives un peu incontrôlées qui conduisent certaines régions à prendre des contacts avec d'autres régions d'Europe ou du monde». Il a ajouté : «Il faut faire attention qu'ici ou là il n'y ait pas de bavure. Certaines régions multiplient aujourd'hui, parce que c'est amusant les contacts... Je dis casse-cou».

Visait-il M. Le Treut, vice-président du Conseil Régional de Bretagne qui s'est rendu au Pays de Galles en octobre 86 ou le Président Bourges qui, lui, avait fait le voyage de

Catalogne en avril de cette année ?

Dorénavant, Messieurs les Elus, avant de partir, passez donc un coup de fil au Quai d'Orsay. Ça fera plaisir à Chirac et ça ne nuira pas aux intérêts de la France que vous chérissez tant. D'accord ?

REVENU AGRICOLE BAISSÉ EN BRETAGNE !

L'INSEE vient de rendre publiques les statistiques concernant le revenu des agriculteurs en 1986. Il en ressort une nette diminution du R.B.E. (Revenu Brut d'Exploitation) dans les départements bretons, mis à part l'Ille et Vilaine.

Ainsi le R.B.E. a-t-il chuté de 5,9% dans le Finistère, de 4,8% dans les Côtes-du-Nord et de 2,1% dans le Morbihan. Selon l'INSEE la région «Bretagne» (à quatre départements) est l'une des huit régions de l'hexagone dont le revenu agricole est en baisse.

TIRS DE MISSI(LLES)VES

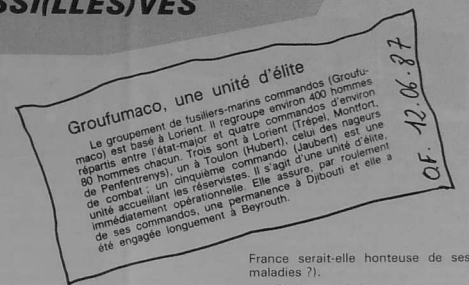
Un mort, deux blessés dans les rangs du GROU.FU.MA.CO (Groupe-ment des fusiliers marins commandos) de Lorient le 11 mai 1987.

...Ils s'entraînaient à la mise en œuvre de lettres piégées !

Est-ce là le genre d'exercices auxquels sont censés se livrer les militaires de carrière appartenant aux unités dites «d'élite» ? Sans doute, et la preuve vient d'en être administrée.

Est-ce avec ce genre de pratiques que l'armée française entend défendre le territoire hexagonal qu'elle occupe ? Une défense du troisième type... Ni nucléaire, ni conventionnelle, mais bien épistolaire... On peut en douter. Mais alors à quoi peuvent bien servir ces exercices ? Et à quel ennemi seraient destinées des lettres piégées ?

L'armée française aurait-elle pour mission occulte et inavouable la réalisation des actions terroristes décidées par les hommes politiques et au pouvoir ? La réponse est évidemment oui ! Tant il est vrai que la D.G.S.E. (ex S.D.E.C.E.) recrute essentiellement dans l'armée pour son service action.



Et celle-ci nous a habitués depuis longtemps aux opérations «d'intimidation» et de liquidation physique (opérations dites «Homo») menées à l'encontre de mouvements ou de dirigeants progressistes (par hasard sans doute, s'ils sont progressistes). De nombreux innocents ont perdu la vie lors de ces attentats menés au nom des intérêts supérieurs de l'état français. Attentats bien sûr jamais revendiqués. (La

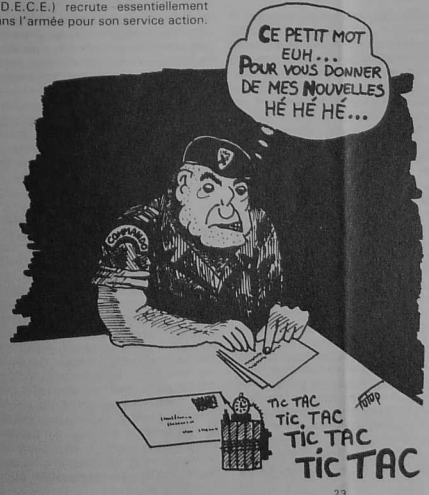
France serait-elle honteuse de ses maladies ?).

Quel que soit le régime en place, et à toutes les époques, des attentats de l'Afrique et du Moyen-Orient, à celui du Green-Peace, les politiciens français ont donné plus que de raison dans le terrorisme d'état. Forme de violence la moins excusable qui soit, puisque violant ses propres lois et n'ayant d'autre légitimité que la défense des intérêts partisans de la classe politique du moment.

L'emploi de ces méthodes n'a rien de surprenant de la part d'un état dominateur et arrogant face aux faibles, mais tellement peu sûr de lui face à ceux qui relèvent la tête. Mais n'est-il pas étonnant de ne pas entendre certains hommes politiques français «de gauche» s'élever contre l'emploi de telles méthodes lorsqu'elles sont le fait de l'état français et que pourtant, ce sont essentiellement leurs «frères» socialistes du tiers-monde qui en sont les cibles ? Eux si prompts habituellement à donner des leçons de démocratie (beaucoup moins habitués il est vrai à les mettre en pratique), deviennent là, cureusement, muets. Auraient-ils derrière la tête, en cas de retour au pouvoir, quelques idées d'application de ce genre d'exercices ? N'est-il pas étonnant de ne pas avoir encore entendu M. Le Drian (maire de Lorient) protester contre la fait qu'une école militaire installée chez lui professe le terrorisme ?

Nous ne modifierons bien sûr pas ces comportements ataviques de l'état français, mais sachons apprécier à leur juste valeur, les condamnations morales de ses défenseurs, et faisons en sorte que l'armée française s'en aille s'entraîner à ses saloperies ailleurs qu'en Bretagne.

Armée française hors de Bretagne !



DEBAT : LA BRETAGNE ET L'EUROPE

S'il est une idée sur laquelle s'accorde une majorité croissante de l'opinion politique en Europe, c'est bien l'idée européenne elle-même. A droite comme à gauche se dégage un large consensus sur la nécessité de la construction européenne comme facteur de paix, de progrès et de liberté dans l'avenir.

En Bretagne également l'idée européenne a fait son chemin parmi les diverses tendances de ce qu'il est convenu d'appeler «le Mouvement Breton». L'avènement de l'Europe signifie, pour les uns, la disparition définitive du cadre étatique français qui serait la source de tous nos maux, pour les autres, la construction d'une fédération des peuples opprimés sur les ruines des états constitués.

Et si l'Europe n'était qu'un leurre, pire même, un danger pour l'existence même de notre Peuple ? Et si l'Europe, vécue non comme un libre choix mais comme une fatalité de l'Histoire, n'était qu'un mythe savamment entretenu par un système pour son propre profit ? Peut-on opposer une bonne Europe des peuples, socialiste et internationaliste à une mauvaise Europe des états, capitaliste et égoïste ou doit-on remettre en cause le concept européen lui-même, liste à une mauvaise Europe des états, capitaliste et égoïste ou doit-on remettre en cause le concept européen lui-même.

A l'approche de 1992, date d'ouverture du Marché Unique Européen il nous a semblé intéressant d'engager une réflexion sur le thème : la Bretagne et l'Europe.

Afin d'ouvrir le débat entre nos lecteurs, et avec eux, nous proposons ci-après un texte «L'Europe contre la Bretagne» paru dans le numéro 15 de la revue Sav Breizh (Cahiers du Combat Breton) sous la signature d'Erwan Vallérie. Ce dernier nous a aimablement autorisé à le reproduire bien qu'il l'eût rédigé en 1973.

L'Europe ne serait-elle qu'une «superstructure du mode de production capitaliste» ou encore «la fin de tout internationalisme, la traduction politique de la partition du monde en deux camps, celui des profiteurs et celui des exploités», comme le prétend Erwan Vallérie.

Lecteurs, à vos plumes !

EUROPE CAPITALISTE OU CAPITALISME EUROPEEN ?

L'avènement du néo-capitalisme signifie l'arrêt de mort du peuple breton. Le mythe de la petite bonne bretonne, du Breton deux fois prolétaire appartient désormais au passé. Le seul n'est plus de tendre le dos pour qu'on y tonde la laine mais de faire place nette devant les nouveaux occupants du pays afin que l'espace vagabond recouvert par la ci-devant Bretagne puisse être rationnellement aménagé en fonction du rôle stratégique et touristique qui lui est assigné. En ce sens, on peut se demander si l'attitude patronale dans les conflits dont le Joint Français reste le type a été correctement interprétée. On a voulu y voir un calcul machiavélique qui aurait consisté à venir empêcher les aides à la décentralisation puis à mener une politique de bas salaires appuyée sur le chantage à l'emploi pour éventuellement retirer ses billes sitôt réalisé le bénéfice escompté de l'opération. C'est faire beaucoup d'honneur à

l'intelligence tactique du patronat. Il semble bien plutôt que l'on assiste à un renversement de tendance nullement prémédité et qui trouve son explication dans la mutation du capitalisme. Au début des années soixante, les grands mouvements de décentralisation industrielle se fondent effectivement sur une vision coloniale de la Bretagne. Il s'agit de tirer profit d'une main-d'œuvre abondante, vision, abondamment vulgarisée par les promoteurs tant bretons que français de «l'Aménagement du Territoire», est dès l'origine rendue caduque par l'évolution prévisible à court terme du capitalisme. Mais la conscience des faits allant moins vite que les faits eux-mêmes, le patronat, archaïque, s'y laisse prendre et implante usine sur usine en Bretagne. En quelques années cependant, l'erreur stratégique de départ devient manifeste, l'idée d'une Bretagne, terre de main-d'œuvre à bon marché, apparaît pour ce qu'elle est : un anachronisme. Le mouvement se ralentit puis s'inverse : tout prétexte devient bon pour arrêter les frais d'une politique dont on découvre tardivement l'inanité. En parlant de fermer le Joint Fran-

çais, la C.G.E. ne pratiquait pas de chantage à l'emploi, elle ne cherchait pas non plus à clore une opération fructueuse au meilleur moment ; plus simplement elle tentait de réparer l'énorme bourde qu'elle avait commise dix ans plus tôt. Qu'elle ne soit pas à ses fins ne doit pas nous laisser d'illusions sur le fait que le processus de désertification de la Bretagne est inéluctablement engagé dans le système que nous subissons.

Ainsi, dire que l'Europe capitaliste condamne la Bretagne à mort, c'est à la fois constater une évidence et passer à côté du problème faute de l'avoir correctement formulé. Car c'est, par une ambiguïté de langage que dissimule habilement la simplicité apparente de l'affirmation, donner à croire que les deux phénomènes incriminés, la construction européenne et le capitalisme sont indépendants et que seule leur conjonction est funeste. Que donc il n'est pas a priori inconcevable que l'Europe sans le capitalisme, puisse être de quelque bénéfice. Au demeurant l'ordre des mots ici n'est pas indifférent : c'est le capitalisme qui qualifie et l'Europe qui est qualifiée. D'ou

L'ACCENT EUROPEEN, C'EST POUR DEMAIN.

A Marseille, on parle avec l'accent de Marseille, à Limoges avec celui de Limoges, à Lille on est ch'ti et pourtant déjà chacun prend l'accent Européen.

Les socialistes croient en une Europe faite pour ces hommes qui ont aujourd'hui sur la langue leur accent natal. Les socialistes croient en une Europe respectueuse de l'homme. Déjà ils parlent Européen dans les 12 pays de la Communauté : emploi, conditions de travail, science et culture. Ils ont participé à la création du

Passport Européen, à la suppression des droits de douane, à l'équivalence des diplômes, à la mise en œuvre de grands projets scientifiques, techniques et culturels (Eureka, Esprit, Jet, Yes, Erasmus), etc.

Chaque jour, au Parlement Européen, les députés socialistes travaillent en plusieurs langues mais avec le même accent, l'accent Européen.

Les Députés Socialistes Français au Parlement Européen.

Après le Trégorrois, Léonard, Cornouaillais, Vanneçais, etc., grâce au P.S.F., un nouvel accent est né : L'«Européaneg» sera-t-il compris par tout le monde ?

il ressort naturellement qu'une autre Europe - autrement qualifiée - peut être opposée à l'Europe capitaliste. Or justement c'est l'ordre inverse qui est suggéré par l'analyse : la Bretagne meurt non de l'Europe capitaliste mais du capitalisme européen, non d'une certaine forme de l'Europe mais d'une certaine forme du capitalisme, forme qui, de plus, n'a rien de contingent mais représente l'aboutissement nécessaire de la logique du système.

Il importe donc de ne pas perdre de vue que c'est le capitalisme et lui seul qui tue la Bretagne, mais le capitalisme parvenu à la phase actuelle de son développement qui est celle de l'unification du marché européen. C'est à ce niveau seulement que l'Europe doit être prise en compte, non comme un facteur essentiel de l'analyse mais comme un simple point de repère. De même l'expression «capitalisme européen» doit-elle être entendue non dans un sens géographique (comme l'on dirait capitalisme américain ou capitalisme monégasque), mais dans un sens historique ; le capitalisme européen, c'est le capitalisme monopolistique supra-national par opposition au capitalisme national libéral.

Bien loin que l'Europe porte la moindre responsabilité directe dans le sort du peuple breton, il apparaît que c'est l'évolution historique qui dans un même mouvement fait disparaître celui-ci et construit celle-là.

L'EUROPE DES TRAVAILLEURS OU L'IMPOSTURE REFORMISTE

Mais de ce que le capitalisme soit le vrai responsable, on ne saurait induire que le mythe de l'unité européenne soit neutre et puisse être mis au service d'un autre modèle de société. Il est temps de porcer la bouche de celui qui est la pétition - presque universelle dans les milieux de gauche - d'une Europe socialiste. On chercherait en vain, en effet, quel sens l'Europe pourrait avoir dans une société socialiste si l'on entend par là, non un simple régime de démocratie, - même avancée - mais une véritable société révolutionnaire. Dans une perspective de développement capitaliste, la nécessité de la construction européenne apparaît très clairement et très logiquement, mais uniquement en fonction des impératifs et des valeurs de la société de profit. Mais que l'économie de marché soit abolie et l'Europe devient un mot vide de sens, puisque ce n'est là rien d'autre qu'une nouvelle dimension du marché (1).

Que ce mot soit repris par des militants révolutionnaires - ou prétendus tels - montre simplement que ces militants sont encore imprégnés des dits impératifs et valeurs de la société de profit ; que donc, sur ce terrain tout au moins, ils sont vulgairement réfor-

mistes. Et de fait l'argumentaire européen de la gauche est typiquement réformiste, en ce que, - pour reprendre la définition que donnaient du réformisme les murs de mai 68, - il est opportuniste dans sa tactique et utopique dans sa stratégie. Faute de confiance en soi et plus simplement de conviction propre, on reprend à son compte tous les vieux mythes bourgeois qu'on ne croit pas possible de combattre de front - si même l'on est conscient qu'il s'agit là de mythes bourgeois - ; mythes du libre-échange, le libre-échange, sans doute parce qu'il contient le mot «libre» étant associé aux idées de progrès, de liberté, de générosité ; mythe de l'expansion que l'optimisme marxiste et le dogme d'une histoire liée à l'essor des forces de production récupèrent allégrement ; mythe de la dimension, enfin, en vertu des deux axiomes fondamentaux de la pensée occidentale - et l'on ne pense même pas à se demander si la révolution est compatible avec l'acquis culturel de l'Occident - : «Qui peut le plus peut le moins» et «Trop fort n'a jamais manqué».

Puis comme l'on attend tout de même proposer un nouveau type de société, on cherche à contrebalancer ces mythes que l'on partage avec l'adversaire par d'autres dont on a la pleine propriété, en postulant que les premiers et que libre-échange, expansion et dimension peuvent faire bon ménage avec la justice, l'égalitarisme, l'abolition de la hiérarchie, la solidarité

internationale des travailleurs, la fin du travail en miettes et - pourquoi pas, tant qu'on y est ? - la lutte contre la pollution. Tactique opportuniste, donc, puisque l'on se refuse à combattre certains piliers jugés trop solides de l'idéologie bourgeoise : stratégie utopique puisque l'on prétend bâtir une société révolutionnaire en s'épargnant l'étape de la lutte idéologique.

Malheureusement, à vouloir manger à tous les râteliers, on ne fait que donner prise à la propagande adverse qui a beau jeu de montrer les contradictions dans lesquelles s'empêtrent ainsi les révolutionnaires, ce dont elle ne se prive pas.

Avant donc de parler de changer le monde, il faut se défaire des mythes que porte la société que l'on veut abattre et d'abord les reconnaître pour ce qu'ils sont : des mythes et non des vérités premières (la force du mythe étant justement de se faire recevoir comme une vérité première).

Le libre-échange, l'expansion, la dimension ne sont pas des valeurs apolitiques, ce sont trois des poutres maîtresses de l'idéologie bourgeoise. Le libre-échange, c'est l'idée que la richesse provient du commerce et que le commerce doit être libre, c'est la croyance que de l'initiative individuelle délivrée de tout contrôle résulte nécessairement l'organisation optimale de l'économie ; en bref, le libre-échange, c'est le libéralisme économique. L'expansion, c'est l'idée que la richesse en elle-même est une valeur et que l'accroissement quantitatif est la finalité de l'homme, c'est le triomphe de l'avoir sur l'être. La dimension, c'est d'abord et avant tout la volonté de puissance.

Il n'est pas possible de faire - ou de refaire - ici une critique de l'idéologie capitaliste, mais le premier devoir d'un militant est de pratiquer lui-même cette critique afin que le projet révolutionnaire qu'il fait sien soit purgé de toute influence de la pensée bourgeoise. Il ne s'agit pas seulement de prôner un socialisme semi-autarcique où les échanges n'apparaissent plus comme un but en soi mais seront limités au strict minimum indispensable, un socialisme où l'espoir de l'homme ne reposera plus dans un accroissement constant de la consommation et où sera mis un terme à la course entre les faux besoins et les satisfactions ersatz, un socialisme des petites unités, il faut encore dire que là seulement est le socialisme et qu'en dehors d'un tel modèle on ne peut trouver que capitalisme d'état, bureaucratie, hiérarchie et aliénation.

Les révolutionnaires, c'est bien connu, n'ont pas le sens commun.

C'est le grand anathème de la bourgeoisie. Mais c'est aussi la vérité vraie. Car le sens commun n'est autre que le nom que la bourgeoisie donne à la pensée aliénée, au corpus de mythes que par le biais de son école et de sa presse elle inculque au peuple et par lequel elle obtient de celui-ci qu'il accepte sa domination et même qu'il s'en fasse l'avocat. En s'inclinant devant le sens commun, en se refusant à aller contre lui quand il s'agit de l'Europe, en forgeant de toutes pièces pour cela un mythe supplémentaire, celui de l'Europe des Travailleurs dont personne n'a jamais défini, et pour cause, ce qu'elle pourrait bien être et ce à quoi elle pourrait bien servir, la gauche se rend coupable d'une duperie. Les travailleurs n'ont que faire de l'Europe, ils n'ont que faire d'une délimitation de l'espace qui n'a de sens et de finalité qu'au regard du système d'échanges du capitalisme. Ils n'ont que faire des mythes bourgeois, même accommodés d'une sauce gauchissante. La seule supranationalité qui ait un sens pour les travailleurs, c'est l'internationalisme et l'union fraternelle des peuples, mais non celle des peuples européens. Que serait cette union fraternelle qui se limiterait à l'Europe, ou à l'Occident, ou à la Peau Blanche, sinon une coalition des nantis se reconnaissant comme tels et s'organisant comme tels pour défendre leurs privilèges ? Le pseudo-réalisme, qui consiste à partir de la prétendue solidarité objective des travailleurs européens - qu'impliquerait la similitude de leurs situations - pour concevoir l'organisation de l'espace mondial, ne revient qu'à entériner les catégories et les divisions instituées par le capitalisme pour son utilité propre. Ce n'est pas en eux-mêmes que les travailleurs sont européens, c'est le capitalisme qui les fait tels, comme il fait le tiers-monde.

L'Europe en vérité n'est pas un premier pas vers l'internationalisme, mais la fin de tout internationalisme, la traduction politique de la partition du monde en deux camps, celui des profiteurs et celui des exploités.

URBS REDIVIVA.

L'Europe n'a de consistance que dans l'idéalisme bourgeois. En ce sens elle est bien une superstructure du mode de production capitaliste. Mais elle n'est que cela. Car, mythe ou réalité, elle n'est pas née avec la bour-

geoisie. Ainsi de deux choses l'une : ou bien l'Europe, indépendante du mode de production, échappe à l'histoire et ne participe ni de la base ni de la superstructure et ce n'est qu'une certaine Europe qui est superstructure de la bourgeoisie - contrairement à ce que j'ai tenté de démontrer - ou bien l'Europe est la superstructure, la forme idéologique qui couronne un système bien plus vaste que le capitalisme, système qui englobe tous les modes de production à s'être succédé sur le sol de cette péninsule asiatique et que j'appellerai le système de domination, dont le capitalisme est l'incarnation actuelle.

La thèse que je voudrais proposer ici (et que l'on me pardonnera d'exposer de façon touffue faute de pouvoir la mener par les sentiers battus) est que l'Histoire n'est pas un modèle universel mais une construction idéologique localisée dont l'Europe est une manifestation. Ainsi, contrairement à l'enseignement marxiste qui postule qu'esclavagisme, féodalisme et capitalisme sont les étapes nécessaires d'un Progrès universel devant aboutir à la société communiste donnée comme fin de l'Histoire, on peut se demander si la Révolution ne doit pas être comprise, non comme l'achèvement d'un processus cumulatif, mais comme le refus de ce processus. J'entends par là que l'origine de l'oppression ne serait pas à rechercher dans l'imperfection du processus, mais dans le système idéologique qui l'a enfanté (2).

Et c'est ici que nous retrouvons l'Europe. L'Europe et l'Histoire sont nées quand une poignée de fugitifs se sont agglomérés artificiellement en une cité (Simone Weil). Cette cité était Rome. Et Rome était le creuset d'où ce que l'on appelle généralement la civilisation occidentale et que j'ai nommé ci-dessus le système de domination allait partir à la conquête du monde.

Ce qu'apporte de nouveau en effet la civilisation qui s'est développée depuis trois mille ans sur le pourtour de la Méditerranée et qui a inventé l'Europe au fur et à mesure qu'elle se l'appropriait, ce n'est certes pas le fait de la domination, mais son érection en système par le refus de l'altérité. Commentant le livre de Robert Jaulin « La Paix Blanche », Alain Guel écrivait (S.B. n° 2, p. 71) : « Le monde blanc ignore désormais la tolérance entre elles des sociétés de jadis, dont les conflits étaient d'appropriation des biens, non de culture. En soi elles n'étaient pas conflictuelles ou compétitives ; elles n'exigeaient ni un «au-delà» ni un «autrement» qu'une mutation, elles ne



Parlement de Strasbourg

participaient d'aucun modèle et n'étaient nullement normatives.

On conçoit généralement l'apparition de Rome (et le développement de l'Empire Romain) comme un événement historique, c'est-à-dire une étape dans le déroulement du temps. C'est en fait beaucoup plus que cela : c'est un temps sacré, une origine, la cosmogonie de l'homme blanc, en ce qu'elle efface ce qui l'a précédée (la préhistoire, monde de l'inconnu et qu'elle devient l'événement initial à partir duquel se déroule et s'ordonne l'Histoire.

L'Empire Romain se forme et l'Europe apparaît. Dès lors, l'espace de l'homme blanc est définitivement organisé et la suite des temps après l'effondrement de Rome sous la poussée des «Barbares» n'est plus que l'éternelle re-création de l'Empire. Le retour à l'empire apporte la solution à toutes les crises que doit affronter le système de domination, à tous les affrontements entre «La civilisation» et la «barbarie», Rome n'est plus dans Rome, mais elle se survit dans le système.

Ce qu'Emmanuel Berl appelle dans «Europe et Asie» le «mythe de la Romania» va traverser les siècles en

Toute la féodalité est ordonnée autour de cette fiction de l'Empire source de toute autorité dont le Pape est le curateur. L'Empire de Charlemagne est éphémère, mais il assure la transition de Rome à l'Europe. «Il faut bien admettre que l'Empire exprimait une réalité solide, puisque aujourd'hui encore, après plus de mille ans, elle reste apparente. Nous sentons encore la différence des pays soumis à Charlemagne, et de ceux qui échappèrent à sa domination (3)». Un siècle et demi plus tard, le sacre d'Othon le Grand représente la tentative de perpétuer l'œuvre de Charlemagne et le rassemblement de l'Europe par la fondation du Saint-Empire Romain Germanique, mais celui-ci sombre peu à peu dans sa rivalité avec la source de sa puissance : la Papauté.

Mais la Renaissance marque la résurgence de l'idée européenne et le retour au culte de l'antiquité romaine ; c'est la révolution culturelle de la bourgeoisie qui affirme son existence de classe et prépare les voies de sa domination.

La Révolution Française à son tour, une fois retombées - bien vite - ses aspirations démocratiques et libertaires, marque un regain de faveur de la romanité. Un nouveau bâtisseur de l'Europe apparaît et le Pape est amené à Paris pour sacrer Napoléon empereur.

Puis c'est le Troisième Reich, dont la dénomination fait explicitement référence à Charlemagne, Karl der Grosse, fondateur du premier Reich, et qui entreprend de bâtir «l'Europe nouvelle».

Quand en 1957 les représentants de six pays, qui recouvrent assez précisément le territoire de l'Empire de Charlemagne, décident de créer la communauté européenne, il ne s'agit nullement d'effacer «des siècles de discorde», mais de poursuivre une tradition et de restaurer l'assise du système de domination : l'Europe. Pour cela un seul lieu convient et c'est à Rome qu'est signé le traité qui tient lieu de sacre au nouvel empire.

L'Europe, c'est Rome, non pas «la patrie des Européens», mais la machine de guerre d'une civilisation prédatrice qui trouve dans la domination et l'asservissement des peuples sa propre fin.

Toute l'histoire de la Bretagne et plus généralement des pays celtiques serait à récrire sous l'éclairage de leurs rapports avec cette Europe. Les conflits avec la France ou l'Angleterre qui occupent tant les historiens ne sont que des anecdotes de l'affrontement beaucoup plus vaste de la civili-

Puis c'est Charlemagne. En le couronnant empereur, l'Église le constitue légataire temporel de Rome.

sation «occidentale» avec les peuples qui entouraient son berceau et que depuis deux mille ans elle tente d'absorber.

En ce sens l'événement le plus important de l'histoire de Bretagne n'est pas le combat de Saint-Aubin du Cormier, mais le concile de Whitty en 664 qui marque le début de la décadence de l'église celtique et de sa soumission à Rome. Le rayonnement de l'église celtique au haut moyen-âge est la manifestation tangible de l'existence d'une civilisation qui échappe à Rome et Rome n'aura de cesse qu'elle ne l'ait réduite. Au IX^e siècle la civilisation celtique est encore assez forte en Bretagne pour imposer ses structures propres. C'est contre Rome bien plus que contre les Francs qu'est dirigée la réforme épiscopale de Nomenoë. Et l'interminable querelle de l'archevêché de Dol contre celui de Tours, où l'on a voulu voir une démarche nationaliste au sens moderne du terme apparaît bien plutôt comme le heurt du monde celtique avec l'ordre romain.

En 1090, la fondation par les Irlandais de Saint-Jacques à Ratisbonne marque le dernier élan du monde celtique que Rome désormais va soumettre peu à peu.

Or, en 1171 Henry II roi d'Angleterre pénètre en Irlande. Les rois d'Écosse installés à Edimbourg dans le Lothian, marche fraîchement conquise sur la chrétienté romaine, s'anglicisent et construisent un état, indépendant certes, mais britannique, c'est-à-dire romain et non plus celtique. En 1213, Pierre de Dreux, premier duc capétien, monte sur le trône de Bretagne et instaure un état breton de langue française calqué sur les monarchies occidentales et en 1282 au Pays de Galles meurt Llewellyn y Llyw Olaf (le Dernier Prince).

Le tournant décisif s'est pris au XII^e siècle avec l'effondrement de l'Église et de la civilisation celtique. Et c'est au douzième siècle justement que la langue bretonne régresse brutalement, non pas, comme on a voulu le faire croire, sous l'effet des invasions normandes qui deux siècles plus tôt ont contraint les classes dirigeantes bretonnes à s'exiler pendant quelques décennies, mais sous la poussée de l'Europe, c'est-à-dire de la romanité triomphante.

Toute l'histoire des Celtes est celle de leur lutte avec Rome et de leur intégration progressive à l'Europe. La civilisation est romaine, le reste est barbare. Le racisme impérialiste qu'illustrent dans cette revue les textes de la rubrique «La Cuvette» n'a pas d'autre origine. Au XVIII^e siècle une



gravure représentant un Écossais en kilt porte la légende : «Le sauvage d'Écosse» à la fin du XIX^e siècle, André Chevillon quittant le pays bigouden écrit (in l'Enchantement Breton) : «Retournons en Europe !»

Le problème pour nous n'est pas de prendre la revanche des ducs de Bretagne sur les rois de France ; il n'est pas de restaurer un état breton de type occidental, il est de savoir si nous acceptons de «retourner en Europe», si donc nous ratifions le triomphe de Rome, c'est-à-dire si nous résignons enfin à la conquête cul-

tuelle entreprise depuis plus de mille ans par la romanité ou si au contraire nous refusons de rejoindre la société occidentale fondée sur un projet de domination et de génocide. Ce à quoi les européanistes bretons apportent leur soutien, ce n'est pas seulement la mise en place d'un rouage nécessaire aux mécanismes du capitalisme moderne, c'est plus largement notre intégration définitive dans la société de domination et la fin de notre spécificité collective. Là est l'enjeu.

Erwan VALLERIE

(1) Je laisse involontairement de côté l'argument selon lequel l'Europe pourrait constituer une puissance neutraliste capable d'assurer sa propre indépendance face aux blocs impérialistes et susceptible de ce fait de réaliser la révolution socialiste à l'abri de toute ingérence extérieure. L'exemple russe et même l'exemple chinois illustrent suffisamment ce qu'il advient de la révolution quand on l'accouple à une politique de puissance.

(2) Cf. «Une critique de la notion de progrès», S.B. numéro 7.

(3) Emmanuel Berl : «Europe et Asie». Dans ce même passage, Berl cite la Bretagne, la Catalogne et Venise parmi les pays résistants à Charlemagne qui ont toujours posé un problème à l'Europe, avec cette phrase pour Venise : «Les

malheurs de l'Europe feront sa prospérité, la prospérité de l'Europe amènera son déclin».

Note : Ce texte constitue la deuxième partie de l'étude consacrée par Erwan Vallérie à ce thème. Dans la première partie (in Sav Brezh n° 14) l'auteur commentait le référendum d'avril 1972 sur l'élargissement de la Communauté Économique Européenne et concluait en disant : «Si la Bretagne est encore utile au néo-capitalisme pour la satisfaction de ses besoins militaires et touristiques, les Bretons eux ne servent plus à rien et il convient d'en vider sans plus attendre la Bretagne afin de faciliter la réutilisation de l'espace considéré. C'est dans cette conjoncture que nous nous trouvons présentement».

Quinze ans après, la conjoncture a-t-elle réellement changé ?

Ce journal est aussi le vôtre !
Diffusez-le, abonnez vos amis, envoyez-nous vos suggestions, vos articles...

CORSE LA CHASSE AUX NATIONALISTES TIENT LIEU DE POLITIQUE.

«La démocratie s'arrête là où commence l'intérêt de l'Etat» avait prévenu Charles Pasqua le 26 février dernier dans l'émission de télévision «Questions à domicile». Apparemment elle se serait arrêtée en Corse lors de la visite du même Pasqua. Dissolution du M.C.A., rafles policières, poursuites judiciaires à l'égard d'U Ribombu, dissolution de «A Riscossa», condamnations sans précédent pour les prisonniers politiques... tout cela ne suffisait pas. Il y manquait les pantalonnades de Pasqua, le harki, venu soutenir le clanisme local et pourfendre, en matamore, les nationalistes corses le 15 juin dernier.

Ces derniers réagissaient en quittant la salle de l'assemblée régionale au moment où Pasqua vociférait à la tribune. A noter la solidarité politique entre les trois élus d'«A Cuncolta» (ex. M.C.A) et de l'U.P.A.C. dans la dénonciation de la politique de répression en Corse.

Le pauvre Pasqua n'était pas arrivé au bout de ses peines. Le soir même, à Ajaccio, ses hurlements eurent du mal à se faire entendre face aux slogans nationalistes qui fusèrent dans l'assistance. S'en suivit une chasse aux nationalistes et une douzaine d'interpellations. Six militants ont été jugés selon la procédure de comparution directe et condamnés à de lourdes peines. Grâce à Pasqua les tribunaux corses innovent en inventant le délit de chahut politique. 1 an ferme pour Paul Buresi et 8 mois fermes pour Jean-Baptiste Rotilly-Forcicoli, ex-porte-parole du M.C.A. dont nous avons publié un interview ici même le mois dernier.

La visite de l'ex-chef du S.A.C. prenait un tour encore plus tragique avec l'assassinat de Jean-Paul Lafay, président de l'«Association d'Aide aux Victimes du Terrorisme». Comment peut-on faire croire à une opération du F.L.N.C. alors que cet événement survient à la suite d'une émission télévisée où les représentants du nationalisme venaient de discuter avec le même Lafay et, qui plus est, que les locaux de FR3 étaient étroitement surveillés par les policiers ?

Le F.L.N.C. démentait sa participation à cet attentat dès le 19 juin. Ce qui n'empêchait pas les politiques et

les média d'accuser le nationalisme corse comme le responsable de l'assassinat alors que tout porte à croire qu'il s'agit d'une provocation soigneusement préparée.

Malgré le matraquage médiatique, peu de personnes s'étaient rendues à Ajaccio autour de la chapelle ardente de la victime et quelques milliers seulement à ses obsèques à Corte alors que l'île entière était appelée à y participer !



G.B. Rotilly Forcicoli vient d'être roué de coups. La Police s'acharne sur lui. Le responsable nationaliste dérangé. On a voulu lui faire payer son engagement. Il sera condamné à 8 mois de prison fermes !



«Casser du nationaliste», la directive du pouvoir.

Prenant le relais de Pasqua, Pascal Arrighi, député du Front National s'élevait à la fois contre la «pantalonade» du ministre et les journalistes de FR3 Corse accusés de «légitimer le terrorisme». Dans un kan ha diskan bien orchestré, Charles Pasqua s'éleva à son tour contre les «fonctionnaires qui se réclament du nationalisme tout en étant payé par l'Etat français». «Il faudra bien que l'épuration se fasse, ne doutez pas de ma volonté de la conduire», devait-il enfin déclarer sous les applaudissements conjoints de la majorité et du Front national.

Épuration. Le mot est lâché. La chasse aux nationalistes ne connaîtra pas de trêve. Quand on vous dit que le délit d'opinion n'existe pas en France...

XII JOURNÉES INTERNATIONALES DU CIEMEN LES 16-23 AOUT 1987

Les XII Journées Internationales du CIEMEN se dérouleront sous le thème : **La construction de l'Europe des Nations.**

Un thème d'extrême actualité, dans un moment de décisions importantes pour notre avenir. Il nous sera exposé par des spécialistes de toute l'Europe, appartenant principalement à des nations sans état : il s'agit d'un projet viable en théorie et en pratique ? On va faire le bilan du chemin déjà parcouru dans la recherche d'une utopie qui peu à peu cesse de l'être ; à partir de diverses expériences et sous différents aspects, on va analyser quelles voies peuvent permettre d'avancer dans la construction d'un Europe égalitaire associant tous les peuples européens sans exception, pour leur conforter en les acteurs de leur propre histoire.

Prendront part aux débats : Aureli Argemi (Secrétaire Général), Kenneth A. Stewart (Parlementaire européen, escocès), Yann Choucq (Breton, Engann), Claudio Magnabosco (Vall d'Aosta), Ned Thomas (Pais de Galles), Gh. Claude Giudicelli (Corse), Paolo Agirrebaltzategi (Euskadi), Willy Kuipers (Parlementaire européen), Aureli Argemi (Secrétaire Général del Ciemen), Alfons Llorens (Pais Valencià), Joan Mir (Illes Balears-Pitiüses), Josep LL. Carod-Rovira (Principat), Raimon Gual (Catalunya Nord), Joseba Alvarez (Herri Batasuna), Carlos Garaikoetxea (Coalició Per l'Europa de les Nacions), Marc Palmés (Coalició Esquerra dels Pobles), Maria Pilar, García Negro (Bloque Nacionalista Galego).



EUSKADI : HERRI BATASUNA, PREMIERE FORCE NATIONALISTE BASQUE.

Succès sans précédent du camp abertzale lors des élections du 10 juin dans l'état espagnol. Aux seules élections législatives (deputacionales) les

quatre partis basques sont largement majoritaires (58,4% Navarre compris). Grand gagnant : Herri Batasuna avec 17,77% sur les quatre provinces. Le P.N.V. ne vient qu'en seconde place avec 17,15%. Eusko Alkartasuna (scission du P.N.V.) : 15,15% et léger recul d'E.E. (Euskadiko Ezkerra).

Pour les élections européennes qui se déroulaient le même jour Herri Batasuna remporte un siège avec l'élection de Twema Montero. Plus de 100 000 voix en dehors d'Euskadi (dont 53 000 en Catalogne, 7 500 en Galice et 10 000 à Madrid même, se sont portées sur les candidats de Herri Batasuna). Eusko Alkartasuna enverra également l'un des siens à Strasbourg en la personne de Carlos Garaikoetxea, son président. Le P.N.V. jugé pour sa politique d'entente avec le P.S.O.E. de Felipe Gonzalez, est le grand perdant de la consultation électorale bien qu'il soit encore la première force abertzale, avec 21,38% dans la Communauté Autonome (qui ne comprend pas la Navarre). Autre défaite largement passée sous silence dans la presse française, celle du P.S.O.E. qui enregistre un net recul par rapport à 1983.

Pour les municipales, troisième scrutin de la même consultation électorale nette majorité des nationalistes basques sur les partis espagnols. Exemple : Herri Batasuna remporte 641 sièges de conseillers municipaux (Navarre comprise) contre 472 pour le P.S.O.E.

SUCCES ELECTORAUX DES NATIONALISTES GALLOIS ET ECOSSAIS.

Les media français ont encore une fois passé sous réforme la présence de candidats nationalistes aux élections législatives en Grande-Bretagne. Présence qui se traduit par un double succès puisque le S.N.P. (Scottish National Party) passe de 2 à 3 députés et que le Plaid Cymru en fait de même au Pays de Galles.

A noter l'énorme succès de Dafydd Wigley, président de Plaid Cymru a été réélu dans la circonscription de Caernarfon avec plus de 57% des voix. Les autres élus nationalistes gallois sont Dafydd Elis Thomas dans le Meirionnydd et Iauan Wyn Jones en Anglesey (Sin Fôn).

Gerry Adams, président du Sinn Féin conserve son siège de Belfast-Ouest en Ulster.

ATTENTAT D'E.T.A. A BARCELONE.

18 personnes ont trouvé la mort dans un attentat à la voiture piégée perpétré dans un centre commercial de Barcelone le vendredi 19 juin. Dès le 21, E.T.A. reconnaissait sa responsabilité tout en critiquant l'attitude des services de police qui n'avaient pas fait évacuer le magasin bien que prévenus une heure avant l'attentat.

ETA revendique la responsabilité de l'attentat commis le 19 juin à Barcelone.

« Nous voulons témoigner notre peine à tout le peuple catalan et aux familles et alliés des victimes innocentes en particulier. L'organisation militaire reconnaît la grave erreur commise dans le déroulement de cette opération. Nous désirons exprimer ainsi notre solidarité avec le peuple catalan et avec tous les peuples de l'Etat. Il ne reste plus qu'à certifier que nous prendrons tous les moyens à notre disposition pour assurer la sélectivité de nos actions et que des faits comme celui-ci ne se reproduiront plus... »

ETA récusé par ailleurs « les hypothèses condamnations des forces réformistes qui partagent avec le PSOE et le secteur des pouvoirs factices la responsabilité du maintien de l'actuel état de choses optant pour la répression et le rejet d'une nécessaire solution négociée ».

Pour la première fois la coalition Herri Batasuna rendait publique sa condamnation d'une action des clandestins d'E.T.A., militaire.

Herri Batasuna dans un communiqué de vendredi « déplore le coût élevé en vie humaine et en blessés de ce tragique attentat » et exprime « sa désapprobation totale face à ce type d'attentat qui comporte un risque important pour la population civile et qui dans ce cas précis s'est soldé par un tragique bilan ».

Herri Batasuna dénonce également « l'attitude sciemment irresponsable de la direction de l'entreprise commerciale et de la police qui connaissaient par les médias une heure avant, l'existence d'une voiture piégée, ont provoqué par leur attitude une tragédie évitable avec l'intention de l'utiliser pour leur propagande ».

Pour terminer, Herri Batasuna

réaffirme « ses liens avec le peuple catalan et lui envoie un salut fraternel dans ce triste et difficile moment ».

L'énorme mobilisation des catalans refusant la violence d'E.T.A. en Catalogne pèsera lourd dans les relations entre les mouvements nationalistes basques et catalans. La grave erreur d'E.T.A. sera-t-elle l'occasion d'une rupture organisationnelle sinon idéologique entre les clandestins et Herri Batasuna ? Après l'énorme succès remporté par ce dernier, grâce entre autres aux 50 000 voix des Catalans, la marche de manoeuvre de son représentant au Parlement Européen de Strasbourg sera encore plus étroite. Reste à espérer que nos frères basques et catalans sauront surmonter cette terrible épreuve en se rappelant qu'ils n'ont qu'un seul ennemi : l'Etat espagnol.

Nous saluons la naissance d'un nouveau confrère : « Resistencia », organe trimestriel du Mouvement Nationaliste Occitan pour l'Autodétermination.

RESISTENCIA No 1. Somari: Redaccion: 10 FRS. Logo: ROC (REPUBLICANISTA OCCITAN)

NIKARAGWA

PESEURT FRANKIZ EVIT AN INDIANED ?

Brudet eo bro vihan Nikaragwa avit ha steurm ouzh ar Stadoù Unanet goude diskar an diktator Somoza. A vilereñ e ya di tud eus Europa da sikour an dispac'h en arvar abalamour d'an arme «Contras» a felle dezho adkemer ar galloud e Managwa gant sikour an Amerikaned.

Daoust deomp bezañ a du gant ur seurt stourm ne c'heller ket disonjal annezidi kentañ ar vro, an Indianed, a rank en em zifenn da zivall o douaroù, o fersonelezh broadel hag o yezhoù.

N'int ken met 150 000 diwar ur boblañs hollek a tri million a dud e Nikaragwa. Setu amañ un diverradur eus ur brazegenn bet distaget gant Ramiro Reynaga, Reneur Burev Indian Barcelona, da genver ur c'hendiviz etrevroadel e Managwa a miz gouere 1986. Lakaet eo bet e brezhoneg ganeomp diwar an destenn bet embannet e-barzh «Wihay Marka» kazetenn Burev Sikoazell d'an Emsav Indian e Barcelona (Er c'huzul-skrivañ e kaver hon mignon Aureli Argemi ezel eus burev etrevroadel CONSEO).

Annezet eo o douaroù gant ar pobloù Miskito, Sumu ha Rama abaoe meur a gantved. Diskleriañ a reas Kristoc'h Kolomb e oa perc'hennet arvor ar vro a vez graet Nikaragwa anezhi bremañ gant Bro Spagn. Daoust da se ne voe ket gouest armeoù Bro Spagn da vezañ mestr war ar pobloù indian. Gant se e vevijont dieub war o douaroù e-pad ar XVIIvet hag an XVIIIvet kantved. Dre emglev, a wechou gant ar reoerien-vor da argas an enebourien.

E 1821 e voe diskleriet Republik Nikaragwa. Evel e lec'h all en Amerika e viras hêrez an drevedenn spagnat. Un doare treuzvarc'had a voe savet etre ar pobloù indian ha Bro Saoz. Ur c'heneil «gwen» a rankent kaout da

skarzhañ ar Spagnoled kuit (bremañ dindan banniel Nikaragwa). Ha Bro Saoz a reas ur «gwarez-stad» eus an arvor atlantel evit mad o interestoù kenwerzhel.

Gant Somoza e voe aotreet ar c'hompagnunezhioù da denmañ pivi-digezhioù naturel diouzh an douaroù indian. E 1969 ez embannas ar Sandinisted e oant mennet da adpiaoñ an arvor atlantel. Gant promet'h dioren an tachennoù-mañ en un doare reizh goude bezañ plantet ar C'hompagnunezhioù estren er-maez. E miz gouere 1979 e voe roet lamm da Somoza.

POLITIKEREZH OFISIEL NIKARAGWA E KENVER AN INDIANED

Gant gouarnamant ar Sandinisted e vez klasket lakaat o raktres da «adpiaoñ» an douaroù indian da vont war-raok dre da ziberc'hennañ an Douaroù. D'en em zifenn e voe savet an emsav MISURASATA gant an Indianed e miz du 1979.

N'eus disorc'h ebet gant ar c'hendivizoù etre MISURASATA hag ar gouarnamant. Fellout a ra d'ar Sandinisted sevel o strollad politikel dezho o unan da gomz e anv an indianed (da ren anezho e gwirionez) ha lakaat an arigrap war o danvezioù naturel.

War fallañ e ya an traoù hag e miz c'hwevrer 1981 e voe lazhet pevar indian gant ar Sandinisted e Pritzapolka. Neuze e krog ar brezel da vat etre ar pobloù Miskito, Sumo ha Rama hag arme ar Sandinisted. Buan war-



lerc'h a voe difennet ar strollad MISURASATA ha lakaet da «sizrannerien» ha da «eneb dispac'herien».

Un toullad mizioù goude e tivanas ar strolladoù A.R.D.E. ha F.D.N. lesanvet «Contras». Disheñvel ha distag o daou eus stourm ar pobloù Miskito, Sumu ha Rama a voe oadet a bemp kant vloaz dizale.

Adal d'ar Stadoù Unanet e vez sellet ouz Nikaragwa evel ur vro a frankiz, arakour, harozek, demokratek ha poblek. E-giz David trec'h war un diktatorezh gwadek ha breinet.

Adal d'an Indianed eo disheñvel. Gwaskerezh, kilstourm, poblazhdeg. Setu perzhioù Nikaragwa.

Setu penaos e tefe bezañ an traoù. E pep lec'h ha dalc'hmat, avat e klask ar stad-wasker kuzhat ar wiriozezh. Gant se eo anat bremañ pegent amsteriek eo politikerezh ofisiel Nikaragwa e-keñver an Indianed.

E miz gouere 1985 e voe embannet un destenn gant Komision an Emrenerzh da venniñ «Pennaennoù Politikel Gwir ar Pobloù Ornel ha da Gumuniezhoù an Aod Atlantel d'an Emrenerzh». Displeget e voe ivez ar politikerezh-mañ gant Lumberto Campbello, rener dileuriel Nikaragwa d'an IXvet Kendalc'h Indian Etre-Amerikan, e Santa Fe (miz here 1985).

1. «Bez ez eus eus Nikaragwa ur vro dirmadus hag unvan. B'emañ an dachenn vroadel en he fezh dindan beli ar Stad Dispac'hel». Ha pelloc'h : «Kenwellae e vo an unvaniezh vroadel dre ma vo sevenet ar gwirioù da vezañ emren». 2) «Gwirioù pobloù an Aod Atlantel da vezañ emren ne lam ket diouto o gwirioù hag o deverioù e-giz keodedd Nikaragwa». «N'eo ket diwar goust galloud ar gouarnamant

kreiz e vo sevenet an emrenerzh». Pelloc'h e va c'hoazh ganti Campbell en ur lavarout e tle chom Emrenerzh an Indianed «e-diabarzh framm an unvaniezh vroadel ha pennaennoù politikel an Dispac'h Poblek Sandinour».

Dre ret e sav ur goulen : Daoust hag en e klot kengoumiou hag aozadurioù sokial ar pobloù Miskito, Sumu ha Rama gant an aozadur politikel sandinour, kreizennet ha savet war batrom ar stadoù europat ? Setu perak ne rak ket anv ar gouarnamant sandinour eus ar vroad hag ar sevenadur indian met eus «strolladoù etnikel», hag e rak gant «gwirioù ispisial» e lec'h komz eus gwirioù istorel an Indianed.

DAREMPREDOU KENTAN ETRE AR POBLOU INDIAN HAG AR GOARNAMANT MARKSOUR.

Bez eus tud a fell dezho sikour Nikaragwa hep ober anv eus kudenn an Indianed. Tec'hout e-giz-se rak ar wirionezh n'eo ket reizh a berzh un dispac'her ha, memes, a-berzh un den a onestiz. A bouez 'vo koulskoude kement tra a c'hoarvezo etre an Indianed hag ar Sandinisted. Nikaragwa eo ar vro gentañ ma sav ur stourm etre pobloù indian eus un tu hag ur gouarnamant marksour eus un tu all.

War a seblant eo start d'ar gouarnamant sandinour, koulz ha da gomunisted ar c'hevandir amerikan, dilezel harzoù strizh ar spered europat. Setu perak n'eo ket evit kompren ar pobloù indian, hag e sav a-enep kement tra ne gompren ket, e giz un trevadennet hag ur gouennelour. Setu perak e rebech ouzhimp, indianed, bezañ «eneb-dispac'herien» daoust deomp bezañ ar pobloù korvoet ha gwasket ar muñer e c'hevandir amerikan.

Evel ar peurest eus ar pobloù

indian o deus ar pobloù Miskito, Sumu ha Rama stourmet ouz an holl drevadennerien : Spagnoled, Gallaoled, Saozon, Alamanted, Amerikaned an Hanternoz. Ur vent a istorel vrezel a zieubidigezh vroadel a zo d'ho stourm a bemp kant vloaz. Daoust da se e klask ar varskourien hag ar gouarnamant sandinour distummañ hon brezel a-enep d'an drevadennerien dre ober outañ ur «gudenn a vinorelezh etnikel».

Ar pezh a zo da varn hiziv n'eo ket plas ha pouez ar Sandinourien pe ar c'h)«contras» e-diabarzh an douarou indian. Ar pezh a zo pouezus hiziv eo kompren e sellomp ouz ar spagnoled, ar glizelourien, ar sandinourien, an amerikan, ar stourmerien a-zahou hag ar c'h)«contras» evel nerzhioù aloubin ken gwazh ha ken estren an eil re hag ar re all.

Possibl e vo dieubiñ ar pobloù Miskito, Rama ha Sumu pa vo savet ur wir arme indian ha pa c'hellho homañ difenn hon fobloù ouz an alouberien, pe drezi hec'h unan pe dre un emglev divizet gant an indianed o unan.

BEZAN DIZALC'H EO BEZAN DIEUB. BEZAN EMREN EO BEZAN GWASKET.

E miz c'hwevrer 1985 e voe kaset daou indian Miskito Fornes Rabonias hag Armando Smith (a labouras ivez evit Somoza) da Voskou ha da Vro Littuania gant ar Sandinisted. Kaset e voent da studian ar mod saviedel da ziskoulmañ kudennoù ar «minorelezhioù etnikel» a benn ober kement all e Nikaragwa.

Skleer-mat eo an traoù bremañ. N'eus bro dieub ebet er bed o vevañ emren. N'eo nemet dre vezañ dizalc'h e c'heller difenn ar frankizoù broadel, sevenadurel, armerzhel, yezhel, relijiel, armeel...

Hiziv an deiz n'eus nemet e Nikaragwa e rener ur stourm armet er c'hevandir en ur ober gant menoziou an dieubidigezh indian. Diwanañ a ray prestik un Arme Indian disheñvel eus arme ofisiel Nikaragwa ha disheñvel eus ar c'h)«Contras». Setu perak e rank stourmerien indian Nikaragwa goulen bezañ dizalc'h a grenn ken e-keñver ar gouarnamant hag ar c'h)«contras». Bez eus 85 milion a indianed er c'hevandir o c'hortoz ur seurt lusk.

Pezh 'zo mat evit pobloù indian Nikaragwa, dizalc'hidigezh, a zo mat ivez evit Euskariz, Katalaniz, Iwerzhoniz, Kanarianiz, Mazulmaniz, pobloù Africa o stourm ouz an drevadennerien.

Ramiro Reynaga

La commission de Toponymie et de Signalisation, créée au sein de l'Institut Culturel de Bretagne, vient d'éditer une brochure d'information afin d'expliquer aux communes et collectivités le soutien qu'elle peut leur apporter pour la mise en place de signalisation bilingue breton-français.

6 - Création de la Commission de Toponymie et de Signalisation

La création par l'Institut Culturel de Bretagne de la Commission de Toponymie et de Signalisation a pour objet d'aider les communes ou les autres collectivités qui désiraient installer des panneaux bilingues. Ce groupe a commencé à travailler au début de 1986.

Son but est de répondre aux demandes de renseignements qui lui parviendront. Son but est également de promouvoir ce qui a été fait et ce qui pourrait être fait dans le domaine des panneaux bilingues.

Ses membres sont des personnes connues pour leurs compétences linguistiques et toponymiques. Un réseau de correspondants est associé à la Commission pour la conseiller.

La Commission a réalisé une banque de données concernant les noms de lieux : prononciations différentes, formes écrites attestées... A partir de ces données, la Commission peut proposer aux communes, comme à toute autre collectivité, une fiche technique sur les noms pour lesquels on lui demande la forme bretonne.

La forme bretonne écrite sera fondée sur la prononciation contemporaine, en tenant également compte des formes anciennes.

La graphie sera normalisée suivant les règles orthographiques modernes de la langue, de façon à ce que les mêmes règles soient utilisées dans tout le pays, ainsi que l'a déjà demandé le Conseil Général du Finistère.

La Commission s'intéresse également au domaine des panneaux directionnels portant une indication non toponymique. Pour toutes ces indications, le groupe d'étude conseillera sur les termes bretons qui conviennent.

7 - Quelle aide la Commission de Toponymie et de Signalisation peut-elle vous apporter ?

a) Etablissement d'une fiche technique sur le nom de votre commune et proposition de son orthographe bretonne.

b) Conseils sur la façon d'écrire les autres noms de lieux de votre commune : lieux-dits, rivières, champs,...

c) Conseils pour baptiser d'un nom breton les lieux de votre commune encore sans dénomination : nouveaux lotissements, rues nouvelles, chemins,...

d) Propositions pour tout autre panneau portant une indication non toponymique : bâtiments publics, sites touristiques,...

Pour tout renseignement écrite à :

COMMISSION DE TOPONYMIE ET DE SIGNALISATION
INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE
B.P. 66 A
35031 RENNES CEDEX

Président de la Commission :

Lukian Kergast
15, rue du Manor
29000 Quimper
Tél. : 98 95 05 78

FR3 BRETAGNE, DISPARITION DE LA LANGUE BRETONNE !

Pendant l'été, les émissions en langue bretonne sur FR3 ne se limitent qu'à des «rares rediffusions».

Cela ne suffirait pas de les déplacer à une heure d'écoute très défavorable. Elles cèdent la place à autre chose ou sont dénaturées pour un oui ou pour un non. Ainsi l'émission du samedi a-t-elle été avancée d'une heure le jour où le Pape annonçait urbi et orbi, l'ouverture de l'année mariale. Le 27 juin elle devenait carrément bilingue pour cause de «Tremplins» !

Pour couronner le tout Jean Pol Guguenn dément l'information selon laquelle le poste de responsable des émissions en langue bretonne serait supprimé sur décision de la direction parisienne de FR3. Tant pis pour Youenn Gwernig qui nourrit pourtant

bien des projets si l'on en juge par l'article qu'il signe dans le numéro 1 de «Skramms» (Gullatun d'Information de l'Audiovisuel en Bretagne).

Le breton lui-même finira-t-il par disparaître définitivement de l'écran ? «Nous n'en dirons pas trop pour garder le suspense» comme l'écrit le grand Youenn.

STOURM AR BREZHONEG A GEMENN :

Goude barnedigezh Gwengamp, embannet d'ar 5 a viz Even, e sav ur wech ouzhpenn, a-enep da zoareoù Justis ar Stad c'hall. Kondaonet eo bet Herve ar Beg stourmer evit ar Brezhoneg da 5 000 lur a dall-gastis ha 34 000 lur a zigoll da reiñ da servijoù ar Stad c'hall. Tamallet eo dezhañ panelloù a oa bet duot tro-dra da Wen-

gamp tri bloaz 'zo, e-pad kentañ «nozvezh-dus» Stourm ar Brezhoneg. Abaoe penn kentañ 1984 hon eus gwelet muoc'h eget dek stourmer a zo bet kondaonet dirak lezioù-barn ar Stad c'hall da vizezhioù toullbac'h ha da vilionoù a lurioù kozh da vezañ paeet. Abaoe penn kentañ 1984 hon eus kontet ivez muoc'h eget 15 000 panell a zo bet mastaret tamm pe damm. Abaoe penn kentañ 1984 hon eus gwelet ivez muoc'h mui a gèrioù o lakaat panellou en hor yezh, hag erfin Kuzul Departamant Aodoù an Hanternoz o vont gant an hevelep hent. E miz Meurzh diwezhañ eo bet gwelet skiaer ez eus un harp digant ar Vrezhonegrien da zoareoù efedus Stourm ar Brezhoneg (5 000 oamp e Karaez) EVIT MA VO LAKAET AR BREZHONEG DA VOUT YEZH OFISIEL E BREIZH : setu perak NE BAOUEZIMP KET GANT HOR STOURM !

Nicaragua ha de Sobrevivire



solidarizati amb els pobles
indis de Nicaragua

**DEFENSE DE LA LANGUE
BRETONNE EN REGION
PARISIENNE**

**SERGE N'IRA PAS A LILLE !
NOUS DEVONS GAGNER !**

Alors que le Ministère de l'Education Nationale maintenait ces derniers jours sa décision de muter Serge Richard, maître auxiliaire de breton, sur l'académie de Lille, en tant qu'adjoint d'enseignement de français...

Où en sommes-nous ?

Nous avons fait intervenir :

1. 40 à 50 députés (de tous horizons politiques et de toutes régions) à l'Assemblée Nationale et auprès du cabinet de Monory ;
2. un certain nombre sont intervenus auprès du recteur de Versailles ;
3. le recteur a enfin adressé un courrier cette semaine au ministre pour

le saisir du problème ;
4. le ministre doit se prononcer sous peu.

Le bon sens et la justice veulent que Serge soit :

1. maintenu comme enseignant titulaire de breton sur l'Académie de Versailles ;
2. titularisé (Serge est titulaire d'une licence de breton).

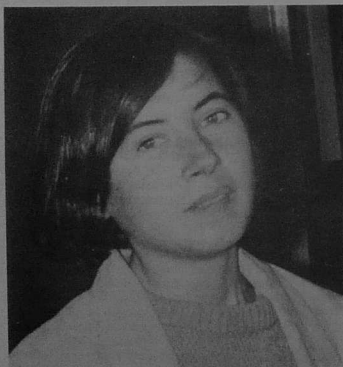
Si la situation n'évolue pas rapidement :

- réunion du comité de vigilance : **le jeudi 27 août, 19 h.** Faites-nous savoir si vous pourriez être présent(e). C'est très important.

A.P.L.B. Association des Professeurs de Langue Bretonne
13 bis, r. Garibaldi, 93400 Saint-Ouen
46.06.89.67. — 43.02.27.98.



SKOAZELL VREIZH
PER LOQUET
POULL AR FEUNTEUN
29219 LE RELECQ-KERHUON



Maddi Heguy tuée le 25 juin dans des conditions troublantes, lors d'un accident survenu entre un train et la voiture des policiers qui venaient de l'arrêter.



Christophe Isteque, mort tragiquement dans la nuit du 5 au 6 juillet dernier lors d'une action de résistance à Anglet en Iparrakuri.

(Suite de la P. 36)

gant hon strollad pa ginnigomp ar **stourm a zieubidigezh vroadel** evel dibab nemetañ a enep politikerezh drastus ar Stad C'hall e Breizh.

En ur sevel en araoak a enep ar re a glaskfe diskoulmoù lodennel (koulz e tachenn an armezh hag hini ar gevredigezh pe ar sevenadur) dre ma vefe dibosubl d'eo sevenin ez embann EMGANN ez eo ret tizhout un diskoulm politikel a-barzh diluziañ ar c'hudennoù a zo re hon fobl hiziv an deiz.

En ur zislavarout ar re a ginnigfe un treuz-varc'had ensavadurel (emrenerzh, rannvroerezh) e talc'h EMGANN da embann e c'hoant da c'hounit en un doare demokratel an **dizalc'hidigezh vroadel** da wareziñ interestoù hollek hag hiniennel ur gevredigezh vreizhek dieub hag emveret.

Gant stourmerien EMGANN bodet e kerz o Emvod Meur eo bet divizet :

a) sevel ur **Roll Breizhek a Zieubidigezh Vroadel** da resisaat preder politikel hon strollad ha da ginnig diskoulmoù d'ar c'hudennoù fetis hon c'henvroiz en o buhez pemdeziek.

b) hadañ an dachenn ma tivanó enni **Sindikadoù Breizhek** a zalc'h stad, e gwirionez, eus interestoù labourerien Vreizh.

k) studiañ penaos e c'hellfe EMGANN **kemer pezh en dilennadegoù o tont e Breizh** (dilennadegoù-kanton e 1988 ha dilennadegoù-kêr e 1989).

d) sevel a du gant roll-goulennoù **Stourm ar Brezhoneg** evel strollad a stourm yezhel o kemer pezh en ensav a zieubidigezh vroadel.

e) dere hel gant hon darempredoù gant ar strolladoù politikel breizhek all a benn prientiñ **stourmadegoù boutin resis**.

f) nac'h pep emglev gant ar c'hostezennoù politikel gall.

g) startaat hon darempredoù gant, an ensavioù a zieubidigezh vroadel all en Europa (C.O.N.S.E.O.) hag an Trede Bed.

Gourc'hemennaouiñ a ra EMGANN ar strolladoù broadelour kembreat ha skosat-evit bezañ graet berzh en dilennadegoù-kannaded e Breizh Veur.

Stad 'zo ennoomp o welout trec'h dibar ar c'henemsav euskarat Herri Batasuna en dilennadegoù diwezhañ er Stat Spagnol.

Kemennoù a genskoazell a gasomp d'an ensav broadelour korsat taget gant ar Stad C'hall ha d'ar strollad F.L.N.K.S. en deus dibabet enebañ ouzh ar «referendum» savet dre ret e Kanaky.

lorsque nous proposons la **lutte de libération nationale** comme seule alternative possible à la politique désastreuse de l'Etat français en Bretagne.

Dénonçant par avance, comme irréaliste, toute tentative de règlement sectoriel (tant dans le domaine économique, que social, ou culturel), Emgann pose la solution politique comme réponse préalable aux questions induites par la situation de notre peuple.

Rejetant toute solution de compromis institutionnel (autonomie, régionalisation) Emgann réaffirme sa volonté d'aboutir démocratiquement à l'indépendance nationale garante des intérêts collectifs et individuels d'une société bretonne libre et auto-gestionnaire.

Les militants d'Emgann réunis en Assemblée générale ont pris la décision :

a) d'élaborer un **Programme Breton de Libération Nationale** précisant la réflexion politique de notre mouvement et visant à donner des réponses aux problèmes concrets vécus quotidiennement par nos compatriotes.

b) de préparer les conditions à la mise sur pied de **Syndicats bretons** prenant réellement en compte les intérêts des travailleurs bretons.

c) d'envisager la **participation de notre mouvement aux prochaines élections** en Bretagne. (Cantonales de 1988 et Municipales de 89).

d) de soutenir les revendications de **Stourm ar Brezhoneg**, organisation d'action linguistique appartenant au mouvement de libération nationale.

e) de poursuivre les contacts avec les autres organisations politiques bretonnes afin d'envisager des **actions ponctuelles communes**.

f) de **refuser toute alliance** avec les partis politiques français.

g) de consolider les relations avec les autres mouvements de libération nationale en Europe (C.O.N.S.E.O.) et dans le Tiers Monde.

Emgann salue les succès des partis nationalistes gallois et écossais aux élections législatives en Grande Bretagne.

Se félicite de l'énorme victoire remportée par la coalition basque Herri Batasuna aux élections dans l'Etat espagnol.

Exprime son entière solidarité avec le mouvement nationaliste corse face aux agressions de l'Etat français et apporte son soutien au F.L.N.K.S. dans sa décision de boycotter le «référendum» imposé en Kanaky.

Vvet emvod meur stourmerien Emgann

DERC'HEL GANT AR STOURM A ZIEUBIDIGEZH VROADEL

Sevel a enep dibaboù politikel ar Stad C'hall ha lakaat anat gwall efedoù enkadenn ar reizhiad kevalour war stad hollek Pobl Vreizh, setu aze pezh a voe graet, da gentañ penn, gant pemvet Emvod Meur Emgann bodet e Treglonou.

Digresk leve peizanted Vreizh en e bezh, digresk an oberezhioù ijinerezh, freuz an oberezhioù a vor hag ar verdeadurezh a genwerzh, freuzoù-stal niverus e tachenn ar c'henwerzh, an artizanelezh hag an ti-saverezh, adkresk an divroañ rak an dilabour ha distaol galloud-prenañ al labourerien, riskloù evit an endro, tagadennoù evel biskoazh ouzh hon personelezh yezhel ha sevenadurel, digresk galloudoù-gwall vihan endeo - an aozadurioù rannvro, disrann hon tachenn vroadel kresk aloubidigezh hon bro gant an arme... Muioc'h evit biskoazh he deus hon bro da anduriñ efedoù ar politikerezh nevez-frankizour o ren hag ar c'hreizennañ gall hep bezañ gouest da zerc'hel penn dre zivouer a c'halloud politikel.

Goude ur c'hresk bennak e kerz an ugent vloaz tremenet en deus diskouezet youl hon fobl da zreisthevañ, kousto pe gousto eo kondaonet Breizh gant ar Stad C'hall d'en em gavout gwazh, en amzer da zont, eus ur stum-diorren kontrol d'hon interestoù.

Hep enep-galloudoù e ranko ar Vretoned gouzañv lezennoù kriz ar frankizouriezh a lakao an oberezhioù armerzhel hag al labourerezh-douar da skarzhañ rak an holl-douristelezh. Kement-mañ diwar gouest ar boblañs, an endro ha personelezh sevenadurel Breizh.

Muioc'h eget biskoazh en em gay Pobl Vreizh en ur c'hroaz-hent. Dre unan a zaou : pe blegañ ha mont da get pe stourm evit dreist-bevañ. Hervez ar fedoù emañ ar gwir

Réunie à Tréglonou, la cinquième Assemblée Générale des militants d'Emgann, a tout d'abord dénoncé les méfaits de la crise du système capitaliste et des choix politiques de l'état français sur la situation collective du Peuple Breton :

Baisse globale du revenu des agriculteurs bretons, accentuation de la désindustrialisation, casse des activités maritimes et de la marine marchande, faillites nombreuses dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de la construction, reprise de l'exode face au chômage et baisse du pouvoir d'achat des travailleurs bretons, menace sur l'environnement, offensive sans précédent contre l'identité culturelle et linguistique de notre Peuple, limitation accrue des pouvoirs pourtant limités, des instances régionales, partition accentuée de notre territoire national, présence croissante de l'occupation militaire... plus que jamais la Bretagne subit, sans pouvoir y répondre faute de pouvoir politique, les effets de la politique néo-libérale en vigueur et du centralisme français.

Après vingt années d'une certaine croissance qui ont démontré la volonté de notre peuple d'assurer sa survie, coûte que coûte, l'Etat français condamne la Bretagne à un avenir dominé par un modèle de développement contraire à nos intérêts. En l'absence de contre-pouvoirs les bretons devront subir la dure logique néo-libérale selon laquelle les activités économiques et agricoles devront faire place nette au tout-tourisme et ce au détriment du tissu démographique, de l'environnement et de l'identité culturelle de la Bretagne.

Plus que jamais encore le Peuple breton se trouve devant un dilemme : se résigner et disparaître ou se battre pour sa propre survie. Les faits donnent raison à notre mouvement

(Suite P. 35)

Vene assemblée générale d'Emgann.

REAFFIRMATION DE LA STRATEGIE DE LUTTE DE LIBERATION DU PEUPLE BRETON